

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 4 novembre 2025 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°757 ■

AHMED ATTAF, MINISTRE
D'ETAT, MINISTRE DES AE

«Les fondamentaux de
la question sahraouie
sont préservés dans la
résolution du Conseil
de sécurité»

P 16

HABITAT

360 000 logements à réaliser en 2026

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale les grandes orientations du programme de son secteur pour l'année 2026, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF). Il a en effet exposé un plan ambitieux axé sur deux millions de logements et le lancement effectif du programme «AADL 3». Pour l'année 2026, Belaribi a affirmé que son secteur avait programmé la réalisation de 360 000 logements, toutes formules confondues. P 3



SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE
D'ASSURANCE
**Plus de 28 milliards
DA de chiffre
d'affaires en neuf
mois**

La Société nationale d'assurance (SAA) a enregistré une performance financière positive au cours des 9 premiers mois de l'année 2025, réalisant un taux de croissance supérieur à 15% par rapport à la même période de l'année précédente, a affirmé, hier à Annaba, le président-directeur général de la société, Youcef Benmicia.

P 2

RACCORDEMENT DES
GRANDS PROJETS
AGRICOLAS AU RÉSEAU
ÉLECTRIQUE

**Tebboune ordonne
l'accélération de
l'opération**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, sur la nécessité d'un suivi rigoureux du raccordement des grands projets agricoles, notamment ceux liés aux cultures stratégiques, au réseau électrique national.

P 5

PROJET D'ORIENTATION
AGRICOLE

**Les nouvelles priorités
du secteur tracées**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la place stratégique de l'agriculture dans la consolidation de la souveraineté nationale, appelant à une refonte profonde du cadre législatif et organisationnel du secteur. Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, il a instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime de préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole, en concertation avec les experts et les professionnels du domaine.

P 5

GRÂCE À UN PARTENARIAT
AVEC QATAR AIRWAYS

**Air Algérie étend son réseau
international** P 2

48E SESSION DU CONSEIL
MINISTÉRIEL DE L'APPO

**Le ministre des Hydrocarbures
aujourd'hui à Brazzaville** P 4

TÉLÉPHONIE MOBILE

**Djezzy investit 6,9 mds DA
au 3e trimestre 2025** P 3

MINISTÈRE DU COMMERCE
INTÉRIEUR

Installation d’un
nouveau chef de
cabinet

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation du nouveau chef de cabinet, M. Zineddine Yahiaoui, en présence des cadres centraux du ministère, indique un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie d'installation, la ministre a souhaité la bienvenue au nouveau chef de cabinet, lui exprimant ses vœux de pleine réussite dans l'accomplissement de ses missions, tout en soulignant l'importance du travail dans un esprit d'équipe pour poursuivre les efforts consentis et relever les défis auxquels le secteur est confronté, précise-t-on de même source. La ministre a insisté également sur "la nécessité de redoubler d'efforts durant la prochaine étape, de poursuivre le processus de modernisation du secteur, et de perfectionner la digitalisation de ses systèmes administratifs et de contrôle", conclut le communiqué.

BOUIRA

Saisie de près de
deux kilogrammes
d’or d’origine
inconnue

Une quantité de près de deux kilogrammes d'or jaune a été saisie à Bouira, lors d'une opération sécuritaire menée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la police judiciaire, rapporte lundi un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Lors de cette opération, les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers ont pu arrêter un bijoutier exerçant illégalement cette activité, et vendait de l'or d'origine inconnue. Arrêtée à bord d'un véhicule utilitaire transportant 1809,64 grammes d'or jaune d'origine inconnue et d'une valeur de 42.384.480,00 DA, cette personne fabriquait de l'or non poinçonné, et sans le respect des normes et des lois régissant l'activité de bijoutier, selon les détails fournis par la sûreté dans le même communiqué. Après accomplissement de toutes les procédures d'enquête, le mis en cause a été présenté devant les instances judiciaires territorialelement compétentes, selon la même source.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D’ASSURANCE

Plus de 28 milliards DA de chiffre
d’affaires en neuf mois

La Société nationale d'assurance (SAA) a enregistré une performance financière positive au cours des 9 premiers mois de l'année 2025, réalisant un taux de croissance supérieur à 15% par rapport à la même période de l'année précédente, a affirmé, hier à Annaba, le président-directeur général de la société, Youcef Benmicia.

Synthèse S R.

Le même responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée d'étude autour du thème «L'assurance commerciale et le défi du décollage économique de la nouvelle Algérie», organisée à l'hôtel international Seybouse, que le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint, à fin septembre 2025, plus de 28 milliards de dinars, ce qui reflète, selon lui, la dynamique que connaît la SAA grâce à l'expansion de son réseau commercial et à l'amélioration de la qualité de ses services d'assurance. Il a ajouté que le chiffre d'affaires de l'entreprise était de l'ordre de 33 milliards de dinars, en 2024, avec un taux de croissance estimé à 10%, tandis que la valeur des indemnités versées aux assurés a dépassé les 17 milliards de dinar, traduisant, a-t-il dit, l'engagement de l'entreprise à honorer ses obligations envers ses 2 millions de clients. M. Benmicia a également indiqué que l'entreprise a suivi la même approche en matière d'indemnisations, avec «un taux considérable de règlements de dossiers par rapport à l'année précédente», affirmant que l'objectif de la société est d'indemniser le plus grand nombre possible d'assurés dans des délais raisonnables, garantissant ainsi la confiance des clients et la

poursuite de la croissance. Il a également souligné que les résultats réalisés au cours des 9 premiers mois de l'année en cours «procèdent de la stratégie globale de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur le marché national et à diversifier son portefeuille de produits et de services d'assurance». Benmicia a annoncé, dans ce contexte, le lancement officiel d'un «nouveau produit d'assurance innovant lié à l'assurance contre les cyber-risques, destiné spécifiquement aux grandes entreprises qui dépendent des systèmes numériques et possèdent des stratégies de défense contre ce type de risques cybernétiques». Le PDG de la SAA a précisé que ce type d'assurance vise à accompagner les grandes entreprises en leur offrant une couverture financière en cas de pertes dues à des cyberattaques, ainsi qu'une assistance technique fournie par des experts spécialisés dans la défense contre les risques cybernétiques, considérant que ce produit «constitue une étape importante vers le renforcement de la sécurité numérique et la protection de l'économie nationale contre les menaces électroniques». Le même responsable a souligné que les résultats positifs enregistrés en 2025 traduisent le succès de la politique de modernisation et de rapprochement de l'entreprise avec ses clients, avant

de faire part de sa volonté de poursuivre la croissance à travers la numérisation des services et le développement de nouveaux produits répondant aux transformations économiques et sociales que connaît le pays. La SAA maintient sa position de leader sur le marché national des assurances grâce à un vaste réseau de distribution comprenant quelque 1.000 points de vente couvrant différentes régions du pays, selon M. Benmicia. De son côté, le Secrétaire général et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Issam Bedrissi, a salué les efforts de la SAA dans "l'accompagnement professionnel des commerçants et artisans grâce à son expertise, son soutien sur le terrain et ses solutions d'assurance réalistes répondant aux besoins des commerçants, artisans et opérateurs économiques, en particulier les jeunes". La rencontre a connu une large participation de représentants des secteurs économique et financier, d'associations professionnelles et de cadres de la SAA, et donné lieu à des échanges d'idées sur l'importance de développer la culture de l'assurance commerciale et consolider son rôle dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans le cadre de la relance économique nationale.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3- FOREM

Signature d’une convention de coopération

Une convention de coopération et de partenariat a été signée, lundi entre l'Université Constantine 3 Salah-Bounider et la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), dans le but de renforcer la collaboration scientifique et la recherche dans les domaines de la médecine, de la biologie et de la médecine complémentaire. La cérémonie de signature, organisée au siège de l'Université, s'est

déroulée en présence d'enseignants, de chercheurs, d'universitaires et de médecins. La convention a été signée par le recteur de l'Université Constantine 3, le professeur Chaâbane Baïtiche, et le vice-président de la FOREM, Mes-saoud Mouzali. Les deux parties ont indiqué que cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à élargir les domaines de la recherche, de la formation et de l'échange d'expériences, notamment

dans les disciplines liées au développement de la recherche scientifique appliquée. Cette convention a pour objectif d'établir des passerelles de coopération durables entre l'Université Constantine 3 et la FOREM, à travers la promotion de la médecine complémentaire en tant que champ scientifique venant en appui à la médecine moderne. Elle vise à valoriser les savoirs médicaux traditionnels et à les intégrer dans les pratiques acadé-

miques et de recherche, conformément aux normes scientifiques contemporaines, selon la même source. La convention prévoit également le soutien aux projets de fin d'études et aux thèses de doctorat dans ce domaine, ainsi que l'organisation d'ateliers de formation au profit des étudiants et des chercheurs, en vue de renforcer la recherche appliquée dans les sciences médicales et biologiques.

GRÂCE À UN PARTENARIAT AVEC QATAR AIRWAYS

Air Algérie étend son réseau international

Par R E.

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, la signature d'un accord de partage de code (codeshare) avec la compagnie Qatar Airways, permettant, ainsi, l'élargissement de son réseau international vers de nouvelles destinations au Moyen-Orient et en Asie. Cet accord permettra aux clients d'Air Algérie de voyager sur les vols de Qatar Airways à destination de Kuala Lumpur (Malaisie), Hong-Kong et Mascate (Sultanat d'Oman). En contrepartie, Qatar Airways

bénéficiera de six destinations sur le réseau domestique algérien, opérées par Air Algérie, à savoir Constantine, Oran, Annaba, Tamanrasset, Tindouf et Timimoun, via le hub de l'Aéroport international d'Alger. Les ventes pour ces nouvelles destinations seront ouvertes dès ce lundi, tandis que le premier vol en codeshare est prévu le 15 novembre 2025, précise la même source. Cité dans le communiqué, le Chef de division commerciale d'Air Algérie, Samy Elkarim Boutemadja, a souligné que "cet accord de partage de code avec Qatar Airways permettra à Air Algérie de renforcer son posi-

tionnement au Moyen-Orient et en Asie, tout en promouvant les voyages vers l'Algérie". De son côté, le Directeur commercial de Qatar Airways, Thierry Antinori, a estimé que ce partenariat "consolidera la présence de Qatar Airways sur les marchés africains" et offrira "une expérience de voyage plus fluide vers le Moyen-Orient et l'Asie". Ce nouvel accord, appelé à être renforcé par l'ajout d'autres destinations, s'inscrit dans la stratégie de développement et d'expansion internationale d'Air Algérie, visant à accroître son réseau et à améliorer la qualité de ses services.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M’hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HABITAT

360 000 logements à réaliser en 2026

Le ministre de l’Habitat, de l’Urbanisme, de la Ville et de l’Aménagement du Territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a présenté devant la Commission des finances et du budget de l’Assemblée populaire nationale les grandes orientations du programme de son secteur pour l’année 2026, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF). Il a en effet exposé un plan ambitieux axé sur deux millions de logements et le lancement effectif du programme « AADL 3 ».

Par Sirine R.

Son exposé a mis en lumière la poursuite du programme quinquennal 2024-2029, qui prévoit la réalisation de deux millions de logements dans toutes les formules, ainsi que la consolidation des efforts d’aménagement urbain, d’amélioration du cadre de vie et de développement équilibré du territoire. Pour l’année 2026, Belaribi a affirmé que son secteur avait programmé la réalisation de 360 000 logements, toutes formules confondues. Dans son intervention lors de cette séance, le ministre a précisé que le nouveau programme comprenait 300 000 logements de la formule location-vente (AADL), 20 000 aides dans le cadre des lotissements sociaux, 10 000 unités de logement public locatif (LPL) et 30 000 logements ruraux. Cette dynamique vise à répondre à la demande croissante tout en soutenant la politique sociale de l’État et le développement local équilibré. Concernant les affectations budgétaires inscrites au titre du programme de logement dans le cadre de la loi de finances 2026, elles s’élèvent à 296,3 milliards DA en autorisations d’engagement et 488,9 milliards DA en crédits de paiement, a-t-il précisé. Outre le programme inscrit, l’année 2026 verra également la réalisation d’un programme de plus de 1 037 000 logements, toutes formules confondues, dont environ 162 800 unités de logement public locatif (LPL), 179 000 unités de logement promotionnel aidé (LPA) et 200 000 logements de la formule AADL, a détaillé le ministre. Il s’agit, en outre, de 553 unités de logement promotionnel public (LPP), 323 000 logements ruraux et 170 800 logements dans le cadre de l’auto-construction dans les lotissements sociaux.

Un bilan solide sur la période 2020-2024

Le ministre a rappelé les résultats déjà atteints grâce à une mobilisation budgétaire importante. Entre 2020 et 2024, le secteur a bénéficié de 2 641 milliards de dinars en autorisations d’engagement, dont 1 617 milliards de DA consacrés à la construction de logements toutes formules confondues. Ce financement a permis la distribution de 1,7 million d’unités et la réduction du taux d’occupation du logement de 4,54 personnes en 2020 à 4,18 en 2024. Dans le cadre du programme d’urbanisme et d’aménagement, une enveloppe de 100 milliards DA en autorisations d’engagement et 41,2 milliards DA en crédits de paiement a été consacrée aux travaux d’aménagement des assiettes foncières, notamment dans les pôles urbains et les programmes de logement public à travers les différentes wilayas. S’agissant des équipements publics, 430 structures seront réalisées au profit des quartiers intégrés et des pôles urbains. Le projet de loi de finances 2026 inclut un nouveau programme d’équipements publics comprenant la réalisation de 430 infrastructures au profit des quartiers résidentiels intégrés et des pôles urbains, réparties comme suit : 200 écoles primaires, 80 collèges, 50 lycées, 30 polycliniques, 30 sièges de brigades de la Gendarmerie nationale et 40 commissariats de police.

Aménagement urbain et équité territoriale

Au-delà du logement, le ministère mettra l’accent en 2026 sur les infrastructures d’accompagnement et l’amélioration du cadre de vie. Une enveloppe budgétaire a également été al-

louée au parachèvement des travaux d’aménagement des nouvelles villes, estimée à 14,501 milliards DA en autorisations d’engagement et 36,34 milliards DA en crédits de paiement, précise le ministre. Dans le détail, un montant de 38 milliards de dinars est prévu pour les travaux de voirie et réseaux divers (VRD), avec un accent sur l’aménagement de 249 000 logements en cours de réalisation, la création de 16 nouveaux pôles urbains couvrant une superficie de plus de 7 300 hectares, la modernisation des tissus urbains existants à travers 185 opérations d’embellissement dans 47 wilayas et la promotion du logement rural groupé, soutenu par un financement de 450 millions de dinars pour encourager la stabilité des familles dans les zones rurales. Le ministre a également insisté sur la reprise du programme des lotissements sociaux dans le Sud et les Hauts-Plateaux, après plusieurs années d’arrêt. Ainsi, 62 925 parcelles viabilisées ont été créées en 2025 à travers 319 sites, dont 43 631 dans le Sud et 19 294 dans les Hauts-Plateaux, avec 8 milliards de dinars mobilisés pour leur raccordement à l’eau, à l’électricité, au gaz et à l’assainissement. Sur le plan institutionnel, M. Belaribi a annoncé la refonte du cadre juridique régissant l’urbanisme et la construction, afin de l’adapter aux transformations rapides que connaît le pays. Le futur texte de loi, en phase de finalisation, vise à moderniser les procédures, numériser la gestion des documents d’urbanisme et renforcer la police de l’urbanisme. Il introduira trois niveaux d’outils de planification : stratégiques, réglementaires et opérationnels, tout en intégrant la dimension environnementale et esthétique.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L’Algérie accélère sa transition vers la confiance numérique

Par Réda Hadi

Entre législation, innovation technologique et sensibilisation, le Groupement d’intérêt économique monétique (GIE Monétique) accélère la modernisation des transactions financières et l’instauration de la confiance numérique. Dans un entretien accordé à la Chaîne 3, M. Aboubakr Belou, chef de division au sein du GIE Monétique, a détaillé les principaux axes de cette stratégie nationale, qui vise à renforcer la sécurité, la fiabilité et l’accessibilité des paiements électroniques sur tout le territoire. Le développement du paiement électronique en Algérie franchit une nouvelle étape. À la suite de la réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrée notamment au projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et l’identification numérique, le

Groupement d’intérêt économique monétique (GIE Monétique) s’impose comme acteur central de cette transformation. Dans cette optique Belou avance que le nouveau projet de loi sur les services de confiance vient consolider l’arsenal juridique et technique encadrant les transactions électroniques. Cette législation définit les mécanismes garantissant la sécurité juridique, technique et opérationnelle des échanges numériques. Elle couvre la signature électronique, l’authentification en ligne, la certification, la validation et la livraison électronique sécurisée. Ce cadre permettra d’instaurer, dira-t-il, une confiance accrue entre les usagers, les institutions financières et les prestataires de services numériques, en fixant des standards rigoureux pour le traitement et la protection des données personnelles. Et d’expliquer que depuis la création du GIE Monétique en 2018, un travail de fond a été engagé pour élaborer des référentiels de sé-

curité régissant les systèmes de paiement électronique. Ces normes encadrent les paiements par carte, les retraits via distributeurs automatiques (ATM), les paiements sur terminaux électroniques (TPE) et les transactions sur internet. Récemment, un référentiel spécifique au paiement mobile a été adopté. L’ensemble de ces dispositifs prend en compte les exigences de confidentialité, d’authentification et de disponibilité des services, tout en se conformant à la réglementation en vigueur. Aujourd’hui, l’Algérie compte plus de 21 millions de cartes monétiques en circulation, dont 80 % sont des cartes « Edahabia » émises par Algérie Poste. Le taux d’utilisation atteint près de 80 %, soit environ 18 millions de cartes actives chaque mois. Les statistiques montrent une hausse spectaculaire de plus de 100 % des paiements par TPE sur les deux derniers mois, signe d’une confiance grandissante des usagers.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Djezzy investit 6,9 mds DA au 3^e trimestre 2025

Par R. E.

L’opérateur de téléphonie mobile Djezzy a investi 6,9 milliards de dinars (mds DA) au troisième trimestre de l’année en cours 2025, en hausse de 58,8% sur un an, et ce, dans le cadre du renforcement de la qualité de son réseau, a indiqué lundi un communiqué de cette entreprise publique. Ces investissements ont permis de renforcer la qualité du réseau et d’étendre la couverture 4G, qui a atteint 96,1 % de la population, lit-on dans le communiqué qui précise que "ces efforts illustrent l’engagement de Djezzy à offrir une connectivité fiable et performante sur l’ensemble du territoire national, tout en préparant la modernisation de ses infrastructures en vue du lancement de la 5G". D’après le même bilan, l’opérateur de téléphonie mobile a réalisé un chiffre d’affaires de 30,7 mds DA durant la période juillet-septembre, en hausse de 6,7 % par rapport à la même période de 2024, "une performance soutenue par la multiplication des offres et la forte demande enregistrée durant la période estivale, notamment sur les services Roaming et les forfaits internet à forte valeur ajoutée". L’Ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) s’établit à 15 mds DA, en hausse de 12,1% sur un an, avec une marge de 49%, précise la même source, soulignant par ailleurs que le parc clients a poursuivi sa progression pour atteindre 17,8 millions, soit un bond de 7,5% par rapport à la même période en 2024. Cité dans le communiqué, le directeur général de l’opérateur public, Boumediene Senouci, a estimé que "les résultats réalisés au cours de ce trimestre confirment la solidité de notre performance et la confiance de nos clients et témoignent d’une croissance durable, soutenue par nos efforts constants d’innovation et de modernisation". "Les investissements réalisés ont permis de renforcer la qualité de notre réseau et de préparer l’arrivée de la 5G", a-t-il souligné, ajoutant que "l’attribution de la licence provisoire marque une étape stratégique dans notre transformation en opérateur technologique de référence, au service de la société et du développement du pays".

FAO

1,7 milliard de personnes touchées par la dégradation des terres

Environ 1,7 milliard de personnes vivent dans des zones où la dégradation des terres causée par les activités humaines, comme la déforestation, entraîne des pertes de productivité, selon un rapport publié lundi par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture (FAO). La FAO définit la dégradation des terres comme la diminution à long terme de leur capacité à fournir des biens et services et y voit une "menace grandissante" pour la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Le phénomène n'est pas nouveau, il est entre autres le fruit de facteurs naturels comme l'érosion des sols causé par l'eau et le vent ou la salinisation. "Mais les activités humaines, notamment la déforestation, le surpâturage, les pratiques agricoles et d'irrigation non durables, sont de plus en plus responsables de l'accélération de ces processus", souligne la FAO dans son rapport annuel sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. La dégradation des terres peut affecter à la marge le rendement d'un champ de blé ou conduire à l'abandon complet de terres agricoles. Pour faire ses calculs, la FAO a comparé le niveau actuel de trois indicateurs clés - la perte de couverture arborée, l'érosion des sols et le carbone présent dans le sol et la végétation - à leur niveau théorique sans activité humaine.

DOUANES

22347 comprimés psychotropes saisis à bord d'un navire au port d'Alger

Les agents des Douanes du port d'Alger ont saisi 22.347 comprimés psychotropes à bord du navire Badji Mokhtar III, en provenance du port de Marseille, indique un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). La quantité de comprimés psychotropes saisis comprend 17.150 comprimés d'ecstasy et 5.197 comprimés de Subutex, "soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un téléviseur plasma neuf et dans un haut-parleur, à l'intérieur d'un véhicule de tourisme appartenant à un voyageur", précisé le communiqué, diffusé dimanche. Cette opération reflète "la vigilance et le professionnalisme des agents des Douanes algériennes, ainsi que leur mobilisation permanente dans la lutte contre toutes formes de commerce illicite transfrontalier", a souligné la DGD.

48e SESSION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'APPO

Le ministre des Hydrocarbures aujourd'hui à Brazzaville

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, participe, aujourd'hui mardi, aux travaux de la 48e session du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), prévue à Brazzaville (Congo), a indiqué le ministère dans un communiqué. Il est accompagné, lors de ce déplacement, du président-directeur général de Sonatrach, M. Nouredine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, M. Amine Remini, ainsi que de cadres du secteur. Cette réunion, qui se tient sous la présidence de M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures du Congo et président en exercice du Conseil pour l'année 2025, verra la participation des ministres du Pétrole et de l'Énergie des pays membres, ainsi que de représentants d'institutions financières et énergétiques régionales et internationales. Selon la même source, le Conseil ministériel examinera, lors de cette session, plusieurs dossiers stratégiques relatifs à l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique, ainsi qu'une évaluation des activités de l'APPO au titre de l'année 2025. Les participants se pencheront également sur le programme de travail et le budget de l'année 2026, axés sur le renforcement de la coopération technique, le développement du contenu local et le soutien à la création de la Banque africaine de l'énergie (AEB), appelée à devenir un mécanisme de finan-



cement des projets d'infrastructures énergétiques sur le continent. L'ordre du jour comprend, en outre, ajoute le ministère, l'examen du projet de réforme institutionnelle de l'organisation, la mise à jour de sa vision et de sa stratégie à long terme (LTS), ainsi que l'adoption du rapport relatif à la nomination du nouveau secrétaire général de l'APPO et l'élection de la présidence du Conseil et des organes exécutifs pour la prochaine période. Cette session coïncide avec la tenue, également à Brazzaville, du 4 au 7 novembre 2025, de la 4e édition du

Congrès et Salon africain sur le contenu local (CECLA 2025), organisée sous le haut patronage du président de la République du Congo, M. Denis Sassou-Nguesso. Cet événement continental constitue une plateforme stratégique d'échanges d'expériences sur le développement du contenu local dans les industries pétrolières et gazières, et vise à renforcer la participation des entreprises africaines dans les chaînes de valeur du secteur énergétique.

OPEP+

Suspension de la hausse de production au 1er trimestre 2026

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont décidé, dimanche, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 137.000 barils par jour (b/j) à partir de décembre prochain, avant de suspendre les augmentations graduelles de production entre le 1er janvier et le 31 mars 2026. Ces décisions ont été prises lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le

Koweït, Oman et la Russie. "Les décisions adoptées aujourd'hui traduisent la volonté commune des huit pays de l'Opep+ de préserver l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier, dans un contexte global encore marqué par de fortes incertitudes économiques", a indiqué le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, cité dans un communiqué du ministère. L'ajustement graduel convenu pour le mois de décembre, d'un volume collectif de 137.000 barils par jour, "reflète une approche prudente et coordonnée qui tient compte des besoins du marché", souligne-t-il. Quant à la décision de marquer une pause au

premier trimestre 2026, "elle répond à une logique de prudence, face à une demande saisonnière plus faible durant cette période, et permettra de préserver la cohérence des efforts entrepris et d'assurer un suivi attentif de l'évolution du marché", a expliqué le ministre d'Etat. M. Arkab a souligné, dans ce sillage, que "l'objectif reste inchangé : accompagner l'évolution du marché avec discernement, en privilégiant une approche graduelle, flexible et concertée", selon le communiqué du ministère précisant que la part de l'Algérie dans l'augmentation décidée pour le mois de décembre est de 4.000 barils par jour.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	450,00	NC	0,00	0,00	5,60	7,94	7,78	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	1410,00	0,00	-0,16	-0,34	9,07	5,52	4429	6 244 890,00
BIOPHARM	BIO	2 460,00	NC	0,00	0,34	2,22	6,54	6,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 260,00	2265,00	0,22	6,09	0,36	10,80	5,52	143604	325 263 060,00
EGH El Aurassi	AUR	380,00	NC	0,00	-3,89	-4,93	4,80	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	400,00	NC	0,00	0,58	-0,42	3,78	5,25	0	0,00

RACCORDEMENT DES GRANDS PROJETS AGRICOLES
AU RÉSEAU ÉLECTRIQUETebboune ordonne
l'accélération de l'opération

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, sur la nécessité d'un suivi rigoureux du raccordement des grands projets agricoles, notamment ceux liés aux cultures stratégiques, au réseau électrique national.

Par M. A.

Après l'exposé du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, le Chef de l'État s'est félicité des progrès déjà réalisés, citant le raccordement de plus de 100 000 exploitations agricoles à l'électricité, ainsi que l'alimentation en énergie de projets d'investissement majeurs tels que Baladna, Cevital ou encore le projet italien BF. Il a souligné que « le développement agricole ne peut être durable sans une base énergétique solide », appelant à « garantir à nos agriculteurs l'accès à une énergie stable, moderne et équitable sur l'ensemble du territoire ». Ces avancées sont le fruit d'un vaste programme conduit par Sonelgaz, en cohérence avec le plan du Président de la République pour le développement agricole et l'autosuffisance alimentaire. Intervenant à la télévision algérienne, la directrice de la communication du groupe, Fatma-Zohra Soumia Merzougui, a rappelé que « depuis 2020, Sonelgaz a mis en place une feuille de route et des plans annuels pour contribuer activement à ce programme national ». Elle a précisé que 96 000 exploitations agricoles ont déjà été raccordées à l'électricité, tandis que l'objectif est de dépasser les 100 000 raccordements d'ici la fin de l'année. Selon elle, « cette dynamique illustre la volonté du groupe d'accompagner concrètement la politique nationale de dé-

veloppement agricole ».

Mme Merzougui a également mis en avant la coordination étroite entre Sonelgaz, le ministère de l'Agriculture et les directions agricoles de wilayas. « Nous disposons aujourd'hui d'une base de données commune recensant 114 000 exploitations agricoles enregistrées entre le ministère et Sonelgaz », a-t-elle expliqué. Elle a ajouté que plus de 1 100 projets agricoles ont déjà reçu une approbation officielle sur les devis estimatifs et sont actuellement en cours de réalisation. Dans un souci d'efficacité, Sonelgaz a introduit une simplification majeure des procédures : « Nous réalisons les études de manière proactive avant même les paiements préalables, et les travaux peuvent commencer sans versement anticipé de la part de l'agriculteur », a-t-elle précisé, soulignant que cette mesure « concerne prioritairement les projets agricoles stratégiques ».

Le Président Tebboune a, par ailleurs, ordonné une attention particulière au projet d'interconnexion électrique entre le Nord et le Sud du pays, qu'il a qualifié de « projet structurant et stratégique ». Selon lui, cette infrastructure permettra de « réduire les disparités régionales et d'améliorer la qualité des services au bénéfice des zones agricoles et industrielles ». Dans le prolongement de cette vision, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné, jeudi dernier

lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, que le secteur procédera dès 2026 à la réhabilitation du système de maîtrise et de télésurveillance du réseau électrique, dit "SCADA". Ce projet, qui s'étendra sur cinq ans, a pour objectif d'améliorer la qualité du service public de l'électricité sur l'ensemble du territoire national. Il a également réaffirmé la mobilisation permanente du secteur de l'Énergie pour répondre aux besoins croissants en électricité et en gaz, conformément aux orientations du Président de la République. Il a indiqué que « la sécurité énergétique du pays repose sur une gestion intelligente des infrastructures », insistant sur la nécessité de renforcer la modernisation du réseau et la prévention des incidents. Le ministre a enfin rappelé les efforts entrepris pour garantir l'approvisionnement de toutes les wilayas, y compris les zones éloignées, notamment grâce à l'exploitation des énergies renouvelables. Enfin, le Chef de l'État a insisté sur la valorisation du surplus de production électrique, qu'il souhaite orienter vers l'exportation, notamment à destination des marchés européens et africains. « L'Algérie doit devenir un acteur énergétique régional majeur, capable non seulement d'assurer son autosuffisance, mais aussi d'exporter son savoir-faire et son énergie », a-t-il affirmé.

PROJET D'ORIENTATION AGRICOLE

Les nouvelles priorités du secteur tracées

Par Adem A.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la place stratégique de l'agriculture dans la consolidation de la souveraineté nationale, appelant à une refonte profonde du cadre législatif et organisationnel du secteur. Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, il a instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime de préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole, en concertation avec les experts et les professionnels du domaine. Ce texte, présenté comme une « boussole pour l'avenir du monde agricole », devra selon le Chef de l'État « garantir une meilleure gouvernance du secteur, une exploitation rationnelle des terres et une gestion durable des ressources ». Il s'agira, a-t-il souligné, d'« organiser définitivement le monde agricole selon une vision prospective et moderne », où chaque filière sera évaluée selon ses capacités de production, son potentiel de croissance et sa contribution à la sécurité alimentaire. Dans ce cadre, le Président Tebboune a insisté sur la nécessité de « repenser l'agriculture comme un levier de souveraineté nationale et non comme un simple secteur productif », rappelant que la sécurité alimentaire exige une planification rigoureuse,

une modernisation des moyens de production et une valorisation optimale des ressources naturelles, notamment l'eau et les terres arables. L'économiste Ahmed Hidoussi, invité de la « Chaîne I » de la radio nationale a salué cette approche qu'il qualifie de « tournant stratégique pour le secteur », estimant que le futur cadre d'orientation devra tenir compte « des contraintes structurelles comme la rareté de l'eau, le déficit en mécanisation et la faible valorisation des ressources hydriques ». Selon lui, « l'Algérie ne tire profit que de 7 % des eaux pluviales disponibles, un taux très faible qu'il faudra impérativement relever grâce à une meilleure maîtrise des techniques d'irrigation et de stockage ». Le futur texte viendra aussi traduire sur le plan législatif les engagements pris lors des récentes assises nationales de l'agriculture et du recensement agricole général, qui ont mis en évidence les besoins de modernisation du secteur et la nécessité de renforcer les filières stratégiques telles que les céréales, le maïs, les légumineuses et les oléagineux. Le Président a d'ailleurs ordonné une coordination étroite entre le ministère de l'Agriculture et celui du Commerce extérieur pour accélérer l'importation de moissonneuses, de semoirs et d'équipements agricoles récents, tout en autorisant l'entrée de machines de moins de cinq ans destinées aux

cultures stratégiques. Pour le Dr Hidoussi, cette décision répond à une urgence de terrain : « Le déficit en mécanisation a causé des pertes considérables lors des dernières récoltes, notamment dans les filières du maïs et du tournesol, faute de moissonneuses disponibles à temps ». Cependant, il met en garde contre une dépendance prolongée à l'importation, plaçant pour « le renforcement de la production nationale de matériel agricole à travers des partenariats industriels et des politiques d'intégration locale ». Le futur projet de loi d'orientation agricole devra ainsi intégrer une vision à long terme, fondée sur la durabilité, la recherche et l'innovation. « L'agriculture de demain ne peut réussir sans une stratégie intégrée qui associe la numérisation, le financement, la formation et la valorisation scientifique des données agricoles », a-t-il souligné. Cette réforme marque le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture performante, intégrée et durable. Elle ambitionne de faire du secteur agricole un pilier du développement économique, capable de réduire la facture des importations alimentaires, estimée entre 35 et 36 milliards de dollars par an et de renforcer la souveraineté alimentaire du pays à l'horizon 2030.

PROJET DE CODE
DE LA ROUTEDe nouvelles mesures
drastiques et
rigoureuses annoncées

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la teneur du projet de loi de code de la route, qui prévoit des mesures drastiques et rigoureuses, à même de réduire les accidents de la route, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Après présentation des nouvelles mesures prévues dans le projet de code de la route, "le président de la République a salué la teneur de ce projet de loi, qui prévoit des mesures drastiques et rigoureuses, à même de réduire les accidents de la route, d'autant qu'il tient compte de tous les éléments de la chaîne de régulation et de contrôle de la circulation, y compris les auto-écoles, les conducteurs, les véhicules, tous types confondus, et les dispositifs de contrôle", précise le communiqué, ajoutant que le nouveau code de la route tire son efficacité de "plus de 50 nouvelles mesures sur un total de 193 articles". A cette occasion, le président de la République a instruit le Gouvernement de veiller à ce que les amendements apportés au code de la route facilitent les missions de la justice et des corps de sécurité, pour "leur permettre d'engager et de prendre les mesures légales appropriées", insistant sur "la nécessité d'accréditer des agents assermentés par la justice chargés de contrôler les véhicules et d'enquêter sur les accidents de la route, afin de déjouer toute tentative de falsification et de fausses déclarations dans les rapports techniques et procéduraux". Le président de la République a également ordonné "l'instauration d'exams médicaux périodiques et inopinés pour les conducteurs de tous types de transports, afin de s'assurer de leur aptitude à la conduite, tout en réduisant les distances de conduite entre les conducteurs alternants, selon des dispositions fixées par la loi". A cet égard, le président de la République a enjoint de "doter les agents de contrôle relevant des corps de sécurité d'équipements technologiques permettant le paiement électronique des infractions, de tests de dépistage de drogue et de moyens de contrôle du poids en charge au niveau des points de contrôle de sécurité".

CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de loi relatif
aux services de
confiance pour les
transactions
électroniques approuvé

Le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa réunion présidée, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le Conseil des ministres a approuvé, après examen et débat, le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, précise le communiqué. Le Conseil a également approuvé un projet de décret présidentiel portant ratification de l'accord de siège entre l'Algérie et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) concernant l'ouverture d'un bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, ajoute la même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Inauguration du nouveau siège de la banque Al Baraka

Le nouveau siège de l'agence de la banque Al Baraka d'Algérie (n° 405) a été inauguré dimanche à la cité 1er novembre 1954 de Bordj Bou Arreridj par le directeur-général de cette banque, Abdelmonaim Othmani Marabot. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration en compagnie du wali, Kamel Nouicer, le même responsable a indiqué que "l'ouverture de cette agence financière qui coïncide avec la célébration par le peuple algérien du 71ème anniversaire du déclenchement de la révolution de libération nationale traduit l'engagement de la banque à participer à cette grande occasion nationale". Il a également relevé que "la banque vise à être un acteur actif du développement économique national par le financement des projets d'investissement et proposer des services bancaires conformes à la Charia islamique et alignés sur la politique de l'Etat en matière de développement économique par l'accompagnement des opérateurs économiques dans la wilaya. De son côté, le wali a affirmé que "l'inauguration de cette structure coïncide avec la vision des autorités locales de faire de la wilaya un pôle financier majeur qui contribue à la prospérité et au développement économique", soulignant à ce propos que 8 nouveaux sièges de banques publiques et privées et de compagnies d'assurance seront réalisés dans ce quartier appelé à devenir un pôle bancaire par excellence

OUM EL BOUAGHI

Vers la réception de 11 opérations de réparation de routes endommagées par les intempéries

Au total, 11 opérations portant sur des travaux de réparation de routes endommagées par les intempéries en 2023 seront réceptionnées «avant fin 2025» dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des travaux publics. Le chef du service de l'exploitation et de l'entretien des routes au sein de cette direction, Khaled Berouhou, a précisé que le montant alloué à ces opérations de remise en état, entamées début 2024 sur plusieurs sections de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW), est estimé à 850 millions de dinars. Les sections de routes concernées les opérations de réparation se répartissent, selon le même responsable, sur les RN 10, 32, 88, 102, 100 et 03) et les CW 01, 08, 04, 02 et 26), à travers plusieurs communes. M. Berouhou a ajouté que les travaux consistent, entre autres, à réparer des portions détériorées par les eaux de pluie, à traiter les « points noirs », à renforcer les chaussées par des ouvrages en buses et à réaliser des fossés en béton et autres ouvrages d'art.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR L’AFFICHAGE DES PRIX

623 opérations de contrôle effectuées à Bouira

La campagne de sensibilisation sur l’affichage des prix a pris fin à Bouira avec un nombre de 623 opérations de contrôle effectuées, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du Commerce.

Lors d’une conférence de presse marquant la clôture de cette campagne, le directeur du Commerce, Farouk Hamdaoui, a constaté que "la majorité des commerçants respectent la disposition qui les oblige à afficher les prix des produits qu’ils vendent aux consommateurs, grâce aux interventions et à la sensibilisation menées par les brigades de contrôle et les inspections". Pour mener à bien cette campagne de sensibilisation, 12 brigades de contrôle ont été mobilisées afin de contrôler les commerces et les espaces commerciaux

dans les différentes communes de la wilaya, a précisé le même responsable. Lancée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché intérieur sous le slogan "Chaque produit a un prix", cette campagne a touché toutes sortes de commerce, notamment ceux de l’alimentation générale, les boulangeries, les boulangeries, les commerces de fruits et légumes, ainsi que les magasins de vente d’articles scolaires et de tabac", a précisé M. Hamdaoui. Dans les cas de non-respect qui concernent 10% des commerçants, "nos brigades sont donc obligées de recenser les infractions

et de prendre des mesures contre ces pratiques illégales, car l’affichage des prix est l’un des droits essentiels du consommateur et nous sommes là pour le protéger", a déclaré M. Hamdaoui. Cette campagne de sensibilisation avait pour objectif de promouvoir une culture de la transparence dans les transactions commerciales, protéger les consommateurs et structurer le marché national. Elle visait également à instaurer une concurrence loyale et un équilibre durable dans les relations entre vendeurs et acheteurs, a rappelé le directeur du Commerce.

BOUMERDES

Redoubler d’efforts pour livrer le projet du Centre national des métiers de l’assainissement

Le Directeur général de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdelkader Ziouche, a appelé, dimanche à Boumerdes, à accélérer la réalisation du projet du Centre national de formation aux métiers de l'assainissement, en cours dans le chef-lieu de wilaya. S'exprimant en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de travailleurs de l'ONA de différentes wilayas du pays, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolu-

tion du 1er Novembre 1954, M. Ziouche a appelé à "redoubler d'efforts pour achever les travaux et livrer ce projet vital en mars prochain". Inscrit dans le cadre du renforcement du système national de formation et de la qualification des ressources humaines, ce centre, d'une capacité de 4.500 places pédagogiques et doté d'équipements techniques et pratiques modernes, est destiné à améliorer les performances professionnelles et la

maîtrise des métiers de l'assainissement, a ajouté le même responsable. Les principales spécialités proposées à la formation porteront sur les réseaux d'assainissement, le traitement des eaux, la maintenance et les systèmes automatisés des équipements du secteur. Par ailleurs, M. Ziouche a fait part de la réalisation en cours, par l'ONA, de divers projets à travers le pays, comprenant de nouvelles infrastructures ainsi

que la réhabilitation d'autres existantes, axés sur la réutilisation des eaux usées, "avec pour objectif d'exploiter 30 % des eaux épurées au niveau national". Il a, en outre, souligné que cette cérémonie "reflète une culture de reconnaissance du mérite professionnel, traduisant les valeurs de fidélité et de respect mutuel prônées par la charte d'éthique de l'ONA, inspirée des idéaux de la glorieuse Révolution de Novembre".

ILLIZI

Lancement des travaux d’ouverture de pistes agricoles

Des travaux d’ouverture de pistes agricoles sur 150 km ont été lancés à Illizi, dans le cadre d'un projet de développement des cultures stratégiques, a-t-on appris dimanche de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Les études techniques ont révélé que les besoins réels de la wilaya en matière de pistes agricoles, concernent les communes d'Illizi et Bordj Omar Driss, notamment le

pôle agricole de Rhourde Nouss, a souligné le directeur du secteur, Ahmed Brahimi, ajoutant que le projet consiste en la réalisation de sept lots. Le coup d'envoi des travaux du premier lot, qui s'étendra sur 10 km dans la localité de Belbachir pour un délai de 75 jours, a été donné à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, alors que les lots restants se-

ront mis en chantier au cours de cette semaine. S'agissant des périmètres agricoles au Nord de la wilaya, les travaux d'ouverture de pistes variant ente 5 et 27 km, sont prévus au cours du mois courant. Ce projet vise à faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations, dans le cadre de développement de l'activité agricole dans la wilaya.

OULED DJELLAL

Des foyers du chef-lieu de wilaya et de Besbès raccordés aux réseaux de gaz et d’électricité

Plusieurs foyers des communes d'Ouled Djellal et de Besbès ont été raccordés dimanche aux réseaux de gaz naturel et d'électricité dans le cadre du programme de commémoration du 71ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. Il s'agit du raccordement au réseau de gaz de 294 foyers situés dans les localités de Fidh Lahbel, Trifia et Chaoua dans la commune d'Ouled Djellal et de 76 foyers de Ras Djedar dans la commune de Besbès où 160 autres foyers

ont été raccordés au réseau d'électricité. Selon les explications données au wali, Abderahmane Dehimi par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Hakem Chafai, l'opération de raccordement au réseau électrique a nécessité la pose d'un réseau de 13 km. Une enveloppe financière de plus de 54 millions DA a été octroyée au raccordement au réseau de gaz des foyers de la commune d'Ouled Djellal ayant requis la réalisation de 21 km de canalisations et une autre de 6 millions DA pour desservir les foyers de Besbès par un ré-

seau de 3,2 km de canalisations, a-t-il précisé. Ces réalisations visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à assurer la qualité et la continuité des prestations, a ajouté M. Chafai. De son côté, le wali a indiqué que ces réalisations importants s'inscrivent dans le cadre des efforts de désenclavement et d'amélioration du niveau de vie des citoyens des régions reculées en faveur de la fixation dans leurs régions.

TRAVAILLER DE 9H À 21H, SIX JOURS SUR SEPT

Comment la Silicon Valley importe la culture du surmenage chinois

Le «996», ce modèle né en Chine séduit désormais les start-up américaines de l'IA, galvanisées par une idéologie du sacrifice et de la performance.

Par Laura Perren

A dieu le classique 9h-17h, bienvenue au «996» –la formule aux allures de code secret qui désigne un rythme de travail devenu la norme dans certaines entreprises tech. Un horaire de 9 heures à 21 heures, six jours par semaine, soit 72 heures de travail hebdomadaire. Éreintant? Ce n'est pas l'avis d'Elon Musk qui prône depuis des années une éthique de travail exigeant des sacrifices importants de la part de ses employés. Sa semaine idéale? «Environ 80 heures, avec des pics pouvant parfois dépasser les 100 heures», comme le rapporte un article de Fast Company. Dire que le 996 fait débat est un euphémisme. Né en Chine, ce modèle a suscité des vagues d'indignation et fait l'objet d'accusations de «travail jusqu'à la mort». Pensée pour un mode de vie axé sur le travail (en priorité), le sommeil et les repas, cette tendance plait aux start-up de l'IA, qui l'adoptent avec l'idée

d'«accélérer leur croissance et de rester compétitives à l'échelle mondiale», explique l'expert en carrière Keith Spencer. Ce rythme de travail intense et épuisant séduit une nouvelle génération de jeunes ambitieux, attirés par le côté challengeant. «Certains employés, en particulier les plus jeunes, peuvent même apprécier ce niveau d'engagement intense, surtout lorsqu'il s'accompagne d'une rémunération supplémentaire ou d'incitations», observe le spécialiste. Certaines entreprises, elles, ne cachent plus leur appétit pour les profils «obsessionnels». Le mot apparaît même sur la page carrière de la start-up new-yorkaise spécialisée dans l'IA Rilla. La jeune pousse exige de ses candidats d'être prêts à avaler «70 heures de travail hebdomadaires» aux côtés de personnes parmi «les plus ambitieuses de New York». Ce n'est pas votre cas? Passez votre chemin.

Vivre littéralement là où on travaille

Chez Cognition, une start-up de San Francisco qui développe un logiciel spécialisé dans l'IA, l'espace de travail comprend désormais des logements pour les employés –qui n'ont de toute façon plus le temps de rentrer chez eux. Le PDG, Scott Wu, s'en vante sur X: «Nous sommes régulièrement au bureau pendant le week-end et nous accomplissons certaines de nos meilleures tâches tard dans la nuit. Beaucoup d'entre nous vivent littéralement là où nous travaillons.» Alors que la tendance 996 est en plein essor aux États-Unis, les burn-out atteignent des sommets historiques. Un rapport publié en 2025 par la plateforme Care.com révèle que les employeurs sous-estiment gravement l'ampleur du phénomène: pour eux, 45% de leurs salariés sont exposés au risque de burn-out, alors que 69% des employés affirment se sentir exposés à un risque modéré voire élevé. Keith Spencer appelle à la prudence avant de s'orienter vers un rythme 996. Outre l'épuisement professionnel et le surmenage, cet horaire extrême pourrait bien déclencher une

«crise de carrière», lorsque les employés se sentent vidés et déconnectés de leur travail. Ce qui n'est bon ni pour l'employé, ni l'entreprise. Même son de cloche pour Winter Peng, fondatrice de Silveroak Capital Academy, une société spécialisée dans le coaching et le mentorat de carrière. Selon elle, un rythme de travail acharné détruit la créativité, élément déclencheur de l'innovation. «Leurs meilleurs talents finiront par partir», assène-t-elle, au profit d'entreprises qui croient en l'équilibre entre vie professionnelle et privée. En Europe, la tendance 996 ne semble pas près de s'imposer. Harry Stebbings, investisseur en capital-risque britannique de 29 ans, résume la différence culturelle: «En Europe, les employés sont choqués quand on leur demande de travailler le week-end», confie-t-il auprès de Wired. Sur le Vieux Continent, c'est plutôt la semaine de quatre jours qui fait parler d'elle. Soyez rassurés! Source : Slate.fr, publié le 23 octobre 2025

La dette française, enjeu de souveraineté

Par Michel Santi, économiste (*)

La dette publique n'est plus une simple ligne dans les comptes de l'État : elle concentre désormais les fragilités de notre souveraineté économique. Prisonnière d'un modèle obsole, la France doit refinancer plus de 300 milliards d'euros en 2026, au risque d'une vulnérabilité accrue face aux marchés. La dette publique française n'est plus une simple variable comptable. Elle est devenue le cœur fragile de notre souveraineté économique. Prisonnière d'un modèle hérité du XIX^e siècle, la France devra se refinancer l'an prochain à hauteur d'un peu plus de 300 milliards d'euros, un exercice complexe et risqué.

Un système fragmenté et vulnérable

La dette française est composée de centaines de lignes d'émission, aux maturités variées, aux titres souvent peu liquides. Cette fragmentation crée un édifice sophistiqué en apparence, vulnérable cependant face à la volatilité des taux d'intérêt et aux fluctuations des marchés financiers. Conçu à une époque où l'économie reposait sur du papier et des guichets, ce système peine à s'adapter au monde contemporain. Depuis la crise de 2008, les obligations souveraines jouent un rôle central dans la stabilité financière, servant de garantie (collatéral) aux banques. Or, la dette française reste moins liquide que celle d'autres grandes puissances économiques, comme l'Alle-

magne ou les États-Unis, ce qui constitue un handicap majeur.

La dette, un bien public stratégique

Il est essentiel de comprendre que la dette publique est plus qu'un mode de financement. Elle est un bien public fondamental, comparable à la monnaie ou aux infrastructures, que seul un État souverain peut produire à grande échelle pour stabiliser son économie.

Vers une dette perpétuelle : une solution innovante

Une piste audacieuse consiste à convertir la dette française en rentes perpétuelles, c'est-à-dire des titres sans échéance, offrant deux formes complémentaires : Une rente à taux flottant, fonctionnant comme une monnaie électronique souveraine, dont la valeur nominale resterait stable, rémunérée au taux du marché monétaire (Euribor). Ces titres seraient échangeables électroniquement, utilisables pour le paiement des impôts ou comme collatéral bancaire. Une rente à coupon fixe, versant un rendement éternel sans remboursement du principal, créant ainsi une source stable et durable de financement pour l'État. Ces obligations perpétuelles (appelées OAT perpétuelles) pourraient avoir un coupon initial de 2,5 à 3 % et seraient rachetables par le Trésor public selon ses besoins. Cette unification de la dette permettrait de simplifier et d'assouplir le marché, augmentant la liquidité et ré-

duisant les primes de liquidité de 20 à 50 points de base, soit une économie annuelle de 6 à 15 milliards d'euros.

Un héritage historique à revisiter

Cette idée n'est pas nouvelle. Dès le XIII^e siècle, la République de Venise finançait ses expéditions avec des monts perpétuels. En France, Colbert avait instauré des rentes sur l'Hôtel de Ville qui permirent à Louis XIV de lever des fonds sans faillir. Au XIX^e siècle, le Royaume-Uni maintenait une dette équivalente à 250 % du PIB grâce à ses consols perpétuels, qui devinrent la base du système financier mondial. Ces exemples historiques démontrent que la dette perpétuelle peut être synonyme de stabilité, et non de fuite en avant.

Des bénéfices économiques et financiers majeurs

La mise en place d'une dette unifiée et perpétuelle permettrait de : Réduire le coût du financement public, avec une baisse des primes de liquidité et des taux d'intérêt. Supprimer le risque de refinancement annuel, source de stress et de vulnérabilité. Faciliter la gestion de la dette en période de tensions économiques, en permettant le paiement des coupons sous forme de nouvelles perpétuités. Protéger les investisseurs, notamment les assureurs et les retraités, grâce à des perpétuités indexées à l'inflation. Renforcer la monnaie unique européenne, en offrant à la BCE un collatéral

souverain liquide et standardisé.

Un scénario crédible pour 2030

D'ici 2030, la France pourrait emprunter 350 milliards d'euros par an pour financer des infrastructures durables, à des taux stables, tout en bénéficiant d'une croissance accrue de 0,5 point de PIB. L'Agence France Trésor (AFT) pourrait inviter les porteurs d'OAT à échanger volontairement leurs titres contre ces nouvelles perpétuités, avec une prime symbolique. L'opération ne serait pas un «défaut déguisé» car le capital nominal resterait intact, les coupons seraient maintenus, et la valeur des titres pourrait même s'apprécier grâce à une meilleure liquidité. Contrairement à la crise grecque de 2012, cette réforme préserverait la note souveraine française (actuellement A+) et éviterait une contagion économique coûteuse.

Au-delà de la technique

Au-delà de la technique, cette réforme incarne un pacte renouvelé de souveraineté. Dans un monde marqué par des dettes tournantes et une incertitude monétaire croissante, la perpétuité offre un nouveau symbole de confiance durable. Elle transforme la dette en une architecture budgétaire pour l'ère numérique, où la stabilité naît de la continuité, non du remboursement.

(*) Spécialiste des marchés financiers et des banques centrales, écrivain. Source : La Tribune.fr ; Publié le 03/11/25

TUNISIE

Le ministère de l'Industrie révèle les raisons de la baisse de production du champ d'Al Borma

La baisse enregistrée dans la production du champ pétrolier d'Al Borma s'explique principalement par le déclin naturel du rendement, estimé à environ 8 % par an, selon les données publiées par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie. Dans sa réponse à une question écrite adressée par la députée Fatma Mseddi au sujet de la situation de la Société italo-tunisienne d'exploitation et de distribution du pétrole (SITEP), le ministère a précisé que cette baisse de production est également due à l'absence, à certaines périodes, de contrats d'approvisionnement en équipements essentiels, ainsi qu'aux difficultés de maintenance des appareils de forage, en raison de la situation financière délicate que traverse l'entreprise. Cette conjoncture, selon la même source, a conduit certains fournisseurs à se désister des appels d'offres, en raison de l'accumulation des créances impayées. Le ministère a toutefois souligné que, malgré ces défis, le champ de El Borma a enregistré à la fin du mois de mars 2025 une amélioration de 15 % par rapport à la même période de 2024, reflétant ainsi les efforts déployés par la société pour augmenter la production. La Société italo-tunisienne d'exploitation du pétrole met actuellement en œuvre un programme de développement et d'exploration sur le champ de El Borma, qui s'étendra jusqu'en 2030. Ce programme vise à réduire le déficit énergétique national à travers le forage de dix nouveaux puits de pétrole et de gaz, dont deux sont programmés pour les années 2025 et 2026. Concernant le contrat de prestation des services de restauration sur le site de El Borma, le ministère a indiqué que la société a conclu un accord avec l'entreprise Petroserv pour assurer ces services pendant deux ans, à compter du 1er novembre 2021, à la suite d'un appel d'offres national. Cependant, la société contractante a manqué à plusieurs de ses obligations contractuelles.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La Mauritanie valide une stratégie à l'horizon 2030

En Afrique, l'e-commerce connaît un essor rapide porté par une population jeune et connectée. La Mauritanie, qui peine encore à exploiter pleinement ce potentiel, veut combler son retard et capitaliser sur ce marché en pleine expansion.

Le gouvernement mauritanien, via le ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, appuyé par la Coopération allemande (GIZ), a officiellement validé le mardi 28 octobre sa Stratégie nationale de commerce électronique 2026-2030. Le document marque une étape décisive dans la mise en place d'un commerce digital plus inclusif, durable et compétitif. La feuille de route prévoit, entre autres, de faciliter l'accès des femmes entrepreneurs aux marchés en ligne, de favoriser la création d'emplois pour les jeunes à travers le freelancing et les plateformes numériques, d'intégrer les petits commerçants dans l'économie formelle par la numérisation, et d'améliorer les recettes fiscales de l'État par une meilleure traçabilité des transactions. Ces ambitions reposent sur un marché encore émergent, où le taux de pénétration d'Internet atteint 37,4 % en 2025. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de transformation numérique accélérée, alors que le marché africain du commerce électronique devrait croître de 105 % d'ici 2030, passant de 55 à 112,73 milliards de dollars selon les estimations de TechCabal Insights. La Mauritanie entend tirer parti



de cette dynamique pour stimuler sa compétitivité et positionner son économie dans les chaînes de valeur régionales du numérique. Cependant, la réussite de la mise en œuvre dépendra de la capacité du pays à surmonter plusieurs défis structurels, dont une couverture mobile et Internet encore inégale, une forte dépendance aux paiements en espèces et un faible taux de bancarisation. Selon la CNUCED, l'inclusion financière en Mauritanie demeure limitée à 20,9 %, avec des disparités notables entre les

genres (15,5 % pour les femmes) et les jeunes (13,1 %). La stratégie ambitionne ainsi de créer un environnement propice à l'essor du commerce électronique national. Elle pourra aider à renforcer l'inclusion numérique, élargir l'accès aux plateformes numériques pour les acteurs économiques marginalisés, améliorer la transparence des flux financiers et accroître les recettes publiques grâce à la formalisation des échanges. À terme, elle vise à permettre à la Mauritanie de bâtir un écosystème e-commerce structuré, compétitif et porteur de croissance durable.

DANS L'ÉNERGIE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les Émirats arabes unis et les États-Unis scellent un partenariat stratégique

Les Emirats arabes unis et les États-Unis ont signé un mémorandum d'entente visant à accélérer la coopération dans les secteurs de l'énergie et de l'intelligence artificielle, dans le but de stimuler la transformation industrielle et la croissance économique. L'accord a été signé à l'occasion de la rencontre entre le président

des Emirats arabes unis, le cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyane, et le secrétaire américain à l'Intérieur ainsi que président du Conseil de l'énergie américain, Doug Burgum, en visite à Abou Dhabi pour participer au salon du pétrole et du gaz ADIPEC, prévu du 3 au 6 novembre dans la capitale émiratie. Selon l'agence de presse émiratie WAM, cet accord

vise à réaliser un saut qualitatif dans les opérations industrielles, la planification de la production et les services logistiques, tout en renforçant la compétitivité et la résilience à long terme grâce à l'exploitation du potentiel de l'intelligence artificielle. Il ambitionne également d'améliorer l'efficacité énergétique, la gestion des réseaux intelligents, la maintenance prédictive et le dé-

veloppement des systèmes de stockage d'énergie. L'accord englobe par ailleurs des domaines tels que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la robotique, les sciences des matériaux et l'automatisation, ainsi que la coopération technique et la recherche appliquée, en plus de l'échange de connaissances entre les deux pays.

EGYPTE

Le Caire ouvre son Grand Musée Egyptien pour atteindre 30 millions de visiteurs

Le pays cherche à renforcer un secteur touristique devenu crucial pour ses recettes en devises et son économie. Grâce à ce nouveau musée, il dispose d'un atout supplémentaire pour concrétiser ses ambitions. Le Grand Musée Egyptien, un projet de plus de 1 milliard de dollars en gestation depuis vingt ans a été officiellement inauguré, samedi 1er novembre. Présenté par les autorités égyptiennes comme le plus grand musée archéologique du monde, il doit contribuer à relancer le tourisme, avec comme objectif de passer de 18 millions de visiteurs attendus cette année à 30 millions à l'horizon 2031. Situé à proximité des pyramides de Gizeh, le complexe s'étend sur environ

500 000 m² et abrite plus de 100 000 artefacts retraçant sept millénaires d'histoire, y compris l'ensemble des 5000 trésors funéraires du pharaon Toutankhamon. Les visiteurs pourront aussi admirer des statues monumentales, comme celle de Ramsès II (11 m de haut), des momies royales, des objets du quotidien. Un bâtiment a été spécialement conçu pour la barque solaire du pharaon Khéops, présentée comme « le plus grand et le plus ancien artefact en bois de l'histoire de l'humanité ». Le musée inclut aussi des espaces interactifs, des boutiques et des salles de conférence afin de prolonger la durée moyenne de séjour des visiteurs. Le chantier, lancé en 2005, a été ralenti par la révolution de 2011 et la pandémie

de Covid-19. Sur le coût total du projet, 800 millions de dollars ont été apportés par le Japon sous forme de prêts, le reste étant financé par l'État égyptien. Selon le ministre du Tourisme, Sherif Fathy, le musée pourrait attirer plus de 5 millions de visiteurs par an, ce qui en ferait « l'un des sites culturels les plus fréquentés au monde ». L'ouverture du musée intervient alors que Le Caire multiplie les initiatives pour accroître son attractivité touristique. Ces initiatives comprennent entre autres l'amélioration de l'offre hôtelière, la rénovation du Musée de la place Tahrir, ou encore la modernisation des aéroports du pays. En mars 2025, le gouvernement a signé avec la Société financière internationale (SFI) un accord pour structurer

des partenariats public-privé dans 11 aéroports, dont ceux d'Hurghada, Louxor, Assouan et Borg El Arab. Ces travaux doivent porter la capacité totale de l'ensemble des aéroports égyptiens à plus de 110 millions de passagers d'ici 2030, contre 66 millions en 2023. D'après les données du World Travel and Tourism Council, précédemment citées par Ecofin, l'Égypte a accueilli en 2024 un total de 15,7 millions de voyageurs, contre 14,9 millions un an plus tôt. Malgré cette progression, le pays a cédé sa place de première destination touristique africaine au Maroc qui a enregistré un record de 17,4 millions de visiteurs l'année passée.

POUR SES EXPORTATIONS DE VIANDE CAPRINE

Le Zimbabwe cible le Moyen-Orient

Au Zimbabwe, la production animale, incluant l'élevage, la transformation et la commercialisation de bétail et de volaille, contribue à hauteur de 30 % au PIB agricole. Les autorités explorent de nouvelles opportunités d'exportation pour la viande de chèvre.

Le Zimbabwe souhaite entamer des exportations de viande de chèvre vers les pays du Moyen-Orient. C'est dans cette optique que l'agence nationale de développement et de promotion du commerce (ZimTrade) s'est associée avec l'Association des Éleveurs de Chèvres du pays (GBAZ) pour mettre en place un modèle de groupement des éleveurs destiné à structurer la filière autour de l'exportation. L'annonce a été faite lors du 5ème forum annuel pour le développement de la filière caprine, « Goat Indaba », organisé à Bulawayo du 23 au 26 octobre 2025. D'après Velile Dube, conseiller client de ZimTrade, un projet pilote sera lancé dans le district de Gwanda, au Matabeleland Sud, à partir de 2026, avant d'étendre le modèle

à d'autres régions du pays. « Nous travaillons à la mise en place de clusters. Le modèle consiste à regrouper de petits éleveurs pour répondre à des commandes importantes. Nous les incitons à le faire, car dans ce type de produits, les exportations dépendent du volume. Un acheteur ne viendra pas acheter seulement 100 kilogrammes pour les exporter jusqu'au Moyen-Orient ; il s'agira plutôt de tonnes », explique le responsable dans des propos relayés par le média local the Herald le 31 octobre. D'après ZimTrade, le Moyen-Orient représente un marché stratégique dans la mesure où les pays de la région importent massivement de la viande caprine, surtout durant les fêtes religieuses telles que l'Aïd al-Adha. Ce marché est aussi plus accessi-

ble que l'Europe, car moins exigeant en certifications, même si la conformité halal demeure essentielle. Les données compilées sur la plateforme Trade Map indiquent en effet que les pays du Moyen-Orient ont importé au total pour près de 1,65 milliard \$ de viandes ovines et caprines en 2024, ce qui représente à peu près 18 % des achats mondiaux cette année-là. Alors que le flux des exportations montre que le Zimbabwe n'exporte pas encore vers la région, le pays devra se confronter à la concurrence de fournisseurs déjà bien établis comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou encore ses homologues africains à l'instar du Kenya et de la Tanzanie pour espérer se faire une place sur ce nouveau marché.

AQUACULTURE

Le Ghana veut créer un fonds de développement pour renforcer le secteur

Au Ghana, l'offre locale de poissons et de produits halieutiques provient à hauteur de 80 % de la pêche maritime et continentale. En dépit d'une progression significative enregistrée ces dernières années, la contribution de l'aquaculture reste ainsi encore minoritaire. Au Ghana, le gouvernement entend accélérer la transformation de l'aquaculture en moteur de sécurité alimentaire, de création d'emplois et de développement durable. Dans cette optique, les autorités prévoient la création prochaine d'un fonds de développement consacré au secteur.

L'annonce a été faite par la vice-présidente Jane Naana Opoku-Agyemang lors de la conférence Aquaculture Ghana 2025, qui s'est tenue les 30 et 31 octobre 2025 à Accra. Selon la responsable, cette initiative vise à améliorer l'accès au financement dans l'aquaculture, renforcer les infrastructures et accélérer la recherche ainsi que le transfert de technologies à travers le pays. Ce mécanisme de financement servira également à soutenir la dynamique de croissance observée dans ce secteur encore embryonnaire ces dernières années. Selon les données du ministère du Développement de la

Pêche et de l'Aquaculture, la production aquacole au Ghana a presque doublé, passant de 52 360 tonnes en 2019 à 100 000 tonnes en 2023. Avec ce bond significatif, l'aquaculture compte actuellement pour près de 20 % des captures totales de poissons, évaluées à 484 412 tonnes en 2023. Malgré cette évolution, la filière ghanéenne reste cependant confrontée à plusieurs défis structurels, notamment le coût élevé des intrants et de l'énergie, les maladies piscicoles, ainsi qu'un accès limité au financement et aux technologies modernes.

L'enjeu pour le Ghana sera de réduire le déficit existant entre l'offre et la demande de produits halieutiques sur le marché intérieur. Avec une consommation annuelle de poisson par habitant estimée à 24,6 kg, l'ex-Gold Coast aurait enregistré un déficit annuel d'approvisionnement en poisson supérieur à 640 000 tonnes en 2021, selon les données officielles. Au Ghana, l'aquaculture est principalement réalisée dans la région de l'Est, le Grand Accra et la Volta, qui concentrent à elles seules environ 82 % de la production aquacole totale du pays.

D'ICI 2030

Le Tchad veut doubler sa production de brut à 250 000 barils par jour

A l'instar d'autres producteurs d'Afrique centrale confrontés à l'érosion de leurs champs matures, le Tchad voit baisser sa production d'or noir, son principal pourvoyeur de recettes. Une situation à laquelle les autorités cherchent des solutions. Le Tchad a adopté un nouveau plan stratégique 2025-2030 pour le secteur des hydrocarbures qui vise, selon les informations rapportées le vendredi 31 octobre par la presse locale, à porter sa production de brut à 250 000 barils par jour. Une cible qui représente une augmentation de quelque 69 % par rapport au plateau actuel d'environ 140 000 b/j. Pour atteindre cette cible, le plan met notamment l'accent sur l'accroissement des activités d'exploration et de production

dans l'amont, ainsi que sur l'extension des capacités de raffinage et de distribution dans l'aval. Il implique aussi l'amélioration des infrastructures intermédiaires (logistique, dépôts, pipelines, etc.) et insiste sur le renforcement de la gouvernance et la promotion du contenu local pour capter davantage de valeur ajoutée dans la chaîne pétrolière nationale. Il évoque enfin des réformes juridiques et institutionnelles pour encadrer ce processus et garantir transparence et efficacité. Ce virage stratégique est lié à plusieurs réalités. Le secteur des hydrocarbures demeure l'un des piliers économiques du Tchad. Selon des données 2024 de l'agence de notation financière Moody's, le pétrole représente environ 60 % de ses recettes d'exportation. Une note-pays dédiée publiée en août 2025 par

Energy Intelligence, entreprise spécialisée dans l'analyse stratégique du secteur de l'énergie, constate une baisse de la production qui est passée de 144 000 b/j en moyenne en 2024 à 137 000 b/j entre janvier et mai 2025. La publication attribue ce recul au manque d'investissements dans le secteur, aggravé par le vieillissement des infrastructures. Dans ce contexte, le gouvernement cherche à mieux valoriser ses ressources pour soutenir la croissance économique. Pour rappel, dans ses projections pour le Tchad publiées en 2024, la Banque africaine de développement (BAD) prévoit que les perspectives économiques demeurent favorables, avec une progression du PIB attendue à 5,3 % en 2025 contre 5,2 % en 2024, portée par le dynamisme du secteur pétrolier.

GABON

La BCEG revendique avoir injecté 13,6 millions \$ dans l'économie

La Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon ambitionne de renforcer le financement des PME et TPE, souvent exclues du crédit bancaire classique, et aussi, développer des services numériques pour accroître le taux de bancarisation, actuellement autour de 30%, selon la BEAC. Dix mois après le lancement officiel de ses opérations, la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG) dresse un premier bilan jugé encourageant. L'établissement, entièrement détenu par des capitaux gabonais publics et privés, affirme avoir injecté 7,7 milliards FCFA (13,6 millions dollars) dans l'économie nationale à travers divers prêts accordés aux entreprises au cours de cette période. Selon les données communiquées, la BCEG a financé 175 projets et ouvert plus de 3100 comptes depuis le début de ses activités, en décembre 2024. Les principaux bénéficiaires proviennent des secteurs du transport (33 %), du bâtiment et travaux publics (28 %) et du commerce (14 %). L'État a accompagné cette dynamique en mettant en place des mécanismes de garantie totalisant 30 milliards FCFA. Ce dispositif comprend une garantie de 5 milliards FCFA avec la Société de Garantie du Gabon (SGG), le Fonds FAMAD doté de 20 milliards FCFA, ainsi que le Fonds CARTR, disposant de 5 milliards FCFA, dédié au financement du secteur agricole. Ce mécanisme vise à réduire le risque encouru par la banque et à faciliter l'accès au crédit pour les PME et les très petites entreprises (TPE), souvent confrontées à des difficultés de financement. Dotée d'un capital initial de 17 milliards FCFA, la BCEG s'est en effet donnée pour mission de soutenir l'entrepreneuriat local et de renforcer la place des PME, qui représentent plus de 80 % du tissu économique national. Ces initiatives interviennent dans un contexte de relance économique, alors que le pays cherche à diversifier ses sources de croissance au-delà du pétrole. D'après la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEFP), les autorités ambitionnent une croissance hors pétrole de 9,2 % d'ici 2026, soit près du triple du rythme actuel. Cette progression pourrait favoriser la création d'emplois et contribuer à un développement plus inclusif.

BOURSE ZURICH

Ouverture positive avant l’emploi américain

La Bourse suisse a démarré la séance de lundi de manière optimiste, en entame d'une semaine marquée par les résultats d'entreprises en Suisse et les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. L'accalmie, toute passagère, sur le front des droits de douane devrait soutenir l'ambiance positive sur les marchés.

Les marchés ont clôturé le mois d'octobre proches de leurs plus hauts historiques, effaçant les inquiétudes liées à la 'semaine d'Halloween"', a résumé John Plassard, responsable de la stratégie d’investissement à Cité Gestion. L'expert de la banque genevoise a rappelé que "malgré un ton plus ferme de la Réserve fédérale, qui a averti qu'une nouvelle baisse de taux en décembre n'était 'pas acquise', les investisseurs ont privilégié les signaux de résilience économique et la solidité des résultats d'entreprises. Cette prudence monétaire a brièvement secoué les marchés obligataires, mais l'orientation globale reste à la détente des taux". La paralysie budgétaire américaine, la 2e plus longue de l'histoire, continue de bloquer les institutions, retardant la publication des données clés, a averti M. Plassard. Alors que le rapport mensuel sur les créations d'emplois dans le sec-

teur privé en octobre devrait bien être publié mercredi, il n'est pas certain que l'administration américaine soit en mesure de publier vendredi les données officielles sur le taux de chômage le même mois. Vers 09h05 à la Bourse suisse, l'indice vedette SMI progressait de 0,17% à 12'253,70 points, après avoir clôturé vendredi en repli de 0,61%. Le SLI était quasiment à l'équilibre (+0,02%) à 2011,64 points, tandis que le SPI mon- tait de 0,13% à 17'004,01 points. La minorité de valeurs vedette en hausse était emmenées par Richemont (+1,2%), soutenu par une recommanda- tion à l'achat, contre "hold" précédem- ment, formulée par HSBC. Sandoz (+1,1%) et Nestlé (+0,9%) sui- vaient juste derrière. Les analystes de Kepler Cheuvreux ont relevé l'objectif de cours et confirmé le titre à l'achat. Le géant de l'alimentaire profitait quant à lui d'une recommandation à l'achat,

contre "hold" précédemment, publiée par Berenberg. Roche (+0,1%) était aussi recherché, les investisseurs semblant satisfaits par le succès en études clinique contre le lu- pus érythémateux du médicament Ga- zyva. Sur le marché élargi, Ypsomed (+0,2%) a finalisé fin octobre sa vaste opération de recentrage sur son coeur de métier avec la cession au fonds de participa- tions industrielles allemand Callista As- set Management 32 de sa division Ypso- tec. Aevis (+0,8%) a enregistré une nette progression de ses revenus sur neuf

mois. La société d'investissement dans les cliniques et l'hôtellerie devrait par ailleurs se désengager en partie de plu- sieurs de ses divisions, notamment sa principale filiale dédiée à la santé, Swiss Medical Network. Cosmo (-0,2%) a décroché un mar- quage CE de conformité européenne pour sa plateforme logicielle de colo- scopie assistée par intelligence artifi- cielle ColonPro EU. Swissquote (-0,3%) cédait par contre ses gains. La banque en ligne vaudoise Swissquote a nommé avec effet immé- diat Jan De Schepper à la direction de son application bancaire Yuh.

L’Europe ouvre en hausse prudente, les PMI manufacturiers attendus

Les principales Bourses européennes sont en hausse prudente lundi en début de séance, avant une nouvelle semaine de résultats d'entreprises et la publication des données sur l'activité manufacturière dans la zone euro. À Paris, le CAC 40 perd 0,05% à 8.116,71 points vers 08h15 GMT. À Francfort, le Dax avance de 0,43% et à Londres, le FTSE 100 prend 0,13%. L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,18%, le FTSEurofirst 300 gagne 0,19% et le Stoxx 600 avance de 0,17%. Les résultats des entreprises restent au centre de l'attention en Europe en cette première se- maine de novembre. Après la publication de Ryanair, qui perd plus de 2% dans les pre- miers échanges à la Bourse de Dublin, d'au- tres suivront dans les prochains jours, comme Novo Nordisk ou Puma. La région est à la traîne par rapport aux États- Unis en termes de croissance des bénéfices, avec une augmentation de seulement 0,4% au troisième trimestre, selon LSEG IBES, contre une progression de 13,8% pour les entreprises du S&P. Aux États-Unis, après ceux des "Sept Magni- fiques" la semaine dernière, les résultats d'au- tres grandes entreprises du secteur technologique, en plein essor grâce à l'intelli-

gence artificielle (IA), seront publiés dans les prochains jours, parmi lesquelles les fabricants de semi-conducteurs Advanced Micro Devices, Qualcomm et la société d'analyse de données Palantir. La politique monétaire invite par ailleurs à la prudence, alors que le président de la Réserve fédérale (Fed), Jerome Powell, a affirmé la se- maine dernière, à l'issue de la réunion de la banque centrale, qu'une nouvelle réduction en décembre n'était pas garantie, ce qui a refroidi les marchés. Les données définitives sur l'activité manufac- turière des pays de la zone euro en octobre seront publiées à partir de 8h50 GMT, ce qui pourrait en outre peser sur la tendance. Aux valeurs, Orange, qui a déclaré vendredi avoir conclu un accord non-engageant avec Lorca pour acquérir l'intégralité de l'opérateur espagnol MasOrange, prend 2%. Le groupe d'ingénierie navale GTT, qui a re- levé vendredi ses objectifs annuels de chiffre d'affaires et de d'Ebitda, prend 4,3%. Ailleurs en Europe, Campari perd 5% alors que la police fiscale italienne a déclaré vendredi avoir saisi des actions d'une valeur de 1,29 milliard d'euros auprès d'une holding basée au Luxembourg qui contrôle le groupe italien de boissons, pour fraude fiscale présumée.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 31 Octobre 2025 Valeur : 04 Novembre 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		130.3656	130.3806
1	EUR	EURO		150.6896	150.7330
1	GBP	POUND STERLING		171.3308	171.3505
100	JPY	JAPANESE YEN		84.4829	84.4981
1	CNY	CHINESE YUAN		18.3232	18.3266
1	CHF	SWISS FRANC		162.3886	162.4883
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.1050	93.1357
1	DKK	DANISH KRONE		20.1804	20.1840
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.8000	13.8039
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.9597	12.9634
1	AED	UAE DIRHAM		35.4910	35.4999
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.7605	34.7663
1	KWD	KUWAITI DINAR		425.0590	425.2466
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.9793	44.4213
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0913	14.0929
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8953	24.0178
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2649	3.2751
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.3040	177.3040

APRÈS UNE SEMAINE TERNE
La Bourse de Paris dans le vert

Après une semaine terne, la Bourse de Paris avance dans le vert lundi dans le sil- lage des autres places euro- péennes portées par les bons ré- sultats de la technologie. Vers 09H50 locales, l'indice ve- dette de la Bourse de Paris, le CAC 40, prenait 0,22%. Vendredi, la Bourse de Paris avait terminé dans le rouge minée par des résul- tats d'entreprises jugés un peu moins solides. L'indice CAC 40, avait conclu en baisse de 0,44%, soit une perte de 36,22 points, pour s'établir à

8.121,07 points. A l'Assemblée, l'examen budgétaire avance sans parvenir à dégager de consensus politique. Au cours de débats hou- leux sur la justice fiscale, la com- pétitivité des entreprises et le pou- voir d'achat des ménages, les dé- putés ont adopté une série de me- sures fiscales. La copie, encore largement incomplète, suscite des critiques de toutes parts. Les dé- bats feront une pause lundi soir et reprendront le 12 novembre. Un indice PMI de l'activité manu- facturière pour octobre sera publié en début de séance.

Lundi en Asie, la plupart des Bourses profitent toujours de la vague d'enthousiasme des inves- tisseurs pour les valeurs technolo- giques et le secteur de l'intelli- gence artificielle (IA). Les investisseurs asiatiques digè- rent plutôt avec optimisme la se- maine dernière qui fut chargée, entre baisse de taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et virage moins accommo- dant, accord commercial entre Pé- kin et Washington, et résultats de géants américains de la tech et de l'IA. L'indice Hang Seng de Hong

Kong a pris 0,97%. A Shenzhen, l'indice composite a grappillé 0,19%. La Bourse de Tokyo est fermée en raison d'un jour férié. Les marchés sont notamment por- tés par les résultats trimestriels meilleurs qu'attendus d' Apple et d'Amazon qui ont enthousiasmé Wall Street. Vendredi à New York, le Dow Jones a terminé proche de l'équili- bre (+0,09%), l'indice Nasdaq a gagné 0,61% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,26%. Le géant français des télécoms Orange SA voyait son titre, inscrit

au CAC 40, grimper de 1,55% à 14,05 euros vers 09H55. Le groupe a annoncé vendredi le lan- cement du processus de rachat de l'opérateur espagnol MasOrange, dont il détient déjà 50% à égalité avec le fonds d'investissement bri- tannique Lorca, pour la somme de 4,25 milliards d'euros. Numéro un en Espagne en nom- bre de clients, l'opérateur MasO- range est né du mariage annoncé en 2022 par Orange et son rival espagnol Masmovil, racheté de- puis par le fonds d'investissement Lorca.

CHINE

Pékin suspend ses taxes sur les produits agricoles américains

La détente commerciale entre la Chine et les États-Unis semble amorcée. Le Maison-Blanche a annoncé, samedi, que Pékin suspendait les droits de douane punitifs imposés sur certains produits agricoles américains et délivrerait des licences générales d'exportation pour les métaux rares, dans le cadre d'un accord conclu entre le président américain Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping.

Cette annonce intervient après la rencontre historique entre les deux dirigeants à Busan, en Corée du Sud, en marge du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), une réunion qui a marqué leur premier face-à-face depuis 2019. Les deux puissances, engagées dans une guerre commerciale acharnée depuis plusieurs années, ont affiché leur volonté de stabiliser leurs relations économiques et de réduire les tensions qui pèsent sur l'économie mondiale.

Des concessions américaines majeures

Dans le détail, Donald Trump a confirmé que les États-Unis allaient réduire les droits de douane sur les importations chinoises de 57 % à 47 %. Wash-

ington a également décidé de prolonger d'un an la suspension de certaines taxes réciproques sur les produits chinois, selon le ministère chinois du Commerce. Autre mesure notable : la réduction de moitié des taxes liées au fentanyl, un opioïde synthétique dont les composants chimiques sont souvent importés de Chine. En parallèle, les deux pays se sont engagés à coopérer sur des dossiers stratégiques tels que le commerce, l'énergie et l'intelligence artificielle. L'administration Trump a aussi décidé de repousser d'un an la mise en œuvre d'un nouveau cadre de sanctions qui aurait fortement élargi la liste des entreprises chinoises restreintes dans leurs échanges commerciaux avec les États-Unis.

Pékin promet des achats massifs de soja et d'énergie

En contrepartie, la Chine a accepté d'acheter 12 millions de tonnes de soja américain d'ici la fin de l'année, a précisé le secrétaire au Trésor Scott Besant, ajoutant que Pékin s'engageait à importer au moins 25 millions de tonnes par an durant les trois prochaines années. Ces engagements incluent également l'achat de sorgho, de maïs et d'autres produits agricoles américains. Le gouvernement chinois a également levé les restrictions imposées le 9 octobre sur les exportations de métaux rares, un secteur stratégique dans lequel Pékin détient un quasi-monopole mondial.

ROYAUME-UNI

La dette publique a triplé en 20 ans

D'après The Daily Telegraph, entre 2005 et 2025, la dette publique du Royaume-Uni a explosé, triplant pour atteindre près de 100% du PIB: une hausse sans précédent parmi les pays développés. Cette situation, engendrée par des gouvernements trop dépensiers, contraint le pays à consacrer 112,6 milliards d'euros annuels au paiement des seuls intérêts. Le niveau de la dette publique britannique a triplé entre 2005 et 2025, a rapporté The Daily Telegraph le 2 novembre, citant une analyse du cabinet de conseil Oxford Economics. Selon le quotidien britannique, il s'agit de la plus forte augmentation de cet indicateur parmi toutes les économies des pays développés. The Daily Telegraph a souligné qu'en raison de l'incapacité des gouvernements successifs à vivre selon leurs moyens, la dette publique britan-

nique s'élève désormais à 3 800 milliards de dollars (environ 3 290 milliards d'euros), soit pratiquement 100 % du PIB. En conséquence, le pays est contraint de dépenser chaque année plus de 130 milliards de dollars (environ 112,6 milliards d'euros) pour payer les intérêts de sa dette. L'article souligne que seuls l'Espagne et les États-Unis ont enregistré des taux de croissance similaires de la dette publique au cours des 20 dernières années. Selon le journal britannique, les économistes craignent que le Royaume-Uni ne se retrouve dans une situation dangereuse où le coût élevé du service de la dette et la faible croissance économique pourraient entraîner une augmentation des impôts pour rembourser les emprunts, ce qui nuirait à l'économie et conduirait à de futures hausses de l'imposition. De surcroît, le

pays est déjà confronté à un coût d'emprunt plus élevé que la France et les États-Unis. Le système fiscal « a échoué » Le professeur Jagjit Chadha de l'université de Cambridge a estimé que le niveau élevé de la dette publique témoignait de l'échec du modèle politico-économique britannique. Selon lui, le système fiscal « a clairement échoué », tandis que le ratio dette/PIB n'a pas trouvé de voie durable. La croissance décevante de la dette publique s'inscrit dans un contexte où le Royaume-Uni continue d'imposer des sanctions à la Russie et d'injecter des fonds en Ukraine. Au début du mois de septembre dernier, Londres a décidé d'allouer plus de 2,7 milliards de dollars (plus de 2,3 milliards d'euros) à Kiev pour l'achat d'armes par l'intermédiaire du Fonds international d'aide à l'Ukraine, dirigé par le Royaume-

Uni. En ce qui concerne ces sanctions, les autorités britanniques ont alloué près d'un million de dollars entre 2024 et 2025 à l'analyse de l'efficacité de leurs mesures restrictives contre la Russie. Cependant, les résultats de ces études n'ont jamais été rendus publics. Selon les experts, ces analyses servent avant tout à « justifier politiquement » la politique de sanctions menée par le Parlement, la population et les alliés du Royaume-Uni. Dans le même temps, la situation dans le pays est loin d'être stable pour de multiples raisons : inflation élevée, crise énergétique, instabilité politique et baisse du niveau de vie. Depuis 2022, quatre gouvernements se sont succédés au Royaume-Uni, et le mécontentement populaire continue de croître, alimenté par la crise migratoire et une politique économique contestée.

SELON L'INDICE PMI

Le secteur manufacturier irlandais ralentit à son plus bas niveau en dix mois en octobre

La croissance du secteur manufacturier en Irlande a marqué le pas en octobre, atteignant son niveau le plus faible depuis dix mois, selon une enquête publiée lundi. Ce ralentissement s'explique par une stagnation des volumes de production et un essoufflement de la croissance des nouvelles commandes, dans un contexte de ventes à l'exportation atones. L'indice PMI (Purchasing Managers' Index) manufacturier d'AIB pour l'Irlande est tombé à 50,9 en octobre, contre 51,8 en septembre. L'indicateur reste toutefois au-dessus du seuil de 50,0 qui sépare croissance et contraction, niveau qu'il a maintenu tout au long de l'année 2025. Les volumes de production sont restés inchangés en octobre, mettant fin à une série de neuf mois consécutifs d'expansion. La croissance des nouvelles commandes n'a été que marginale, les fabricants évoquant une concurrence accrue et une demande européenne affaiblie parmi les principaux défis. L'emploi a poursuivi sa progression pour le onzième mois consécutif, mais à un rythme ralenti, certaines entreprises signalant que des pénuries de main-d'œuvre qualifiée freinaient les recrutements. L'inflation des coûts des intrants a chuté à son plus bas niveau depuis dix-sept mois, sous l'effet de la baisse des prix des matières premières, même si les coûts salariaux et énergétiques sont restés élevés. Les prix de vente n'ont progressé que très légèrement, à leur rythme le plus lent depuis mai 2024, sous la pression de la concurrence. Les industriels restent optimistes pour l'année à venir : 45 % anticipent une hausse de la production, contre seulement 9 % qui prévoient une baisse, bien que la confiance soit tombée à un plus bas de trois mois. Le lancement de nouveaux produits et la conquête de nouveaux marchés à l'étranger sont identifiés comme des leviers potentiels de croissance. L'économie irlandaise, mesurée par la demande intérieure modifiée (MDD) - l'indicateur privilégié par les autorités -, a enregistré une forte croissance ces dernières années, avec une hausse de 3,8 % sur un an au premier semestre 2025, portée par la consommation des ménages, les dépenses publiques et l'investissement. Le ministère irlandais des Finances a relevé le mois dernier sa prévision de croissance annuelle à 3,3 % (contre 2 % précédemment), après que l'économie a su résister à l'impact des tarifs américains accrus sur l'Union européenne.

APRÈS LES MEUBLES, LES MÉDICAMENTS OU LES FILMS

Les droits de douane de Trump frappent désormais les camions et les bus

Les camions sont désormais taxés par les États-Unis à hauteur de 25%, les cars et les bus écopent de droits de douane de 10%. Les États-Unis imposent depuis samedi 31 octobre des droits de douane sur les camions dans le cadre de l'offensive protectionniste tous azimuts du président Donald Trump, toutefois assortie d'exemptions. Les camions importés sont désormais frappés par 25% de droits de douane supplémentaires. Une nouvelle surtaxe est également imposé sur les bus et cars, de 10%. Depuis son retour au pouvoir en janvier, Donald Trump a mis en place une

surtaxe plancher d'au moins 10% sur la plupart des marchandises importées, ainsi que des droits de douane spécifiques sur des secteurs jugés stratégiques (acier, aluminium, automobile, cuivre, meubles, bois de construction, films). Poids lourds et autocars s'ajoutent donc désormais à cette liste. L'idée du gouvernement est de favoriser l'industrie nationale, de réduire le colossal déficit commercial du pays, de générer de nouvelles recettes publiques, mais aussi de négocier avec les principaux producteurs des accès privilégiés pour les produits américains, en échange d'une ristourne douanière.

Taxer les pièces fabriquées hors des États-unis

Le lobby des transporteurs routiers (American Trucking Associations), qui regroupe plus de 37.000 entreprises, avait demandé au gouvernement de renoncer à ces droits de douane. Les nouvelles taxes ne s'appliqueront cependant pas entièrement sur les camions en provenance du Canada et du Mexique, dès lors que leur production répond aux critères prévus dans le cadre du traité de libre-échange entre les

trois pays (Aceum). Pour les véhicules concernés, seules les pièces non fabriquées aux États-Unis seront à terme taxées à 25%. Mais elles en restent pour l'instant exemptées, le temps pour le ministère du Commerce de déterminer comment mettre en application cette mesure. La majorité des camions importés aux États-Unis viennent de ses voisins immédiats, selon les experts. Pour les autocars et autobus en revanche, les 10% s'appliqueront pleinement pour les véhicules venant des deux pays voisins, qu'ils soient dans le cadre de l'Aceum ou non.

POUR DÉPLOYER PYTORCH EN MODE EDGE

Meta lance ExecuTorch

Face à la demande croissante pour apporter l'IA sur les PC, smartphones ou systèmes embarqués, Meta a présenté un framework d'inférence nommé ExecuTorch. Il permet de déployer des modèles PyTorch sur ces terminaux.

Présenté le 22 octobre par les équipes de Meta le framework d'inférence ExecuTorch 1.0 donne la capacité aux développeurs de déployer des modèles PyTorch directement sur des terminaux (PC ou smartphone) ou des systèmes embarqués sans avoir besoin de les convertir ou de les réécrire. Le cadre offre une prise en charge matérielle pour les CPU, GPU et NPU et support des plateformes telles qu'iOS et Android, ... « Le déploiement de l'IA sur les appareils apporte des capacités d'apprentissage machine directement sur les terminaux des utilisateurs, et donc la possibilité d'obtenir des réponses rapides et en temps réel sans dépendre du cloud », a déclaré Meta. « L'approche d'ExecuTorch améliore également la confidentialité en conservant les données localement et prend en charge des fonctionnalités personnalisées utilisables même sans accès à Internet », a précisé l'équipe de Meta. Avec ce framework, les développeurs peuvent prendre n'importe quel modèle basé sur PyTorch, quel que soit son domaine (grands modèles de langage (LLM), modèles vision-langage (VLM), segmentation d'images, détection d'images, audio, etc.) et le déployer directement sur des terminaux sans avoir à le convertir dans d'autres formats ou à le ré-

écrire. L'équipe a rappelé qu'ExecuTorch alimentait déjà des applications concrètes, notamment Instagram, WhatsApp, Messenger et Facebook, accélérant ainsi l'innovation et l'adoption de l'IA sur appareil

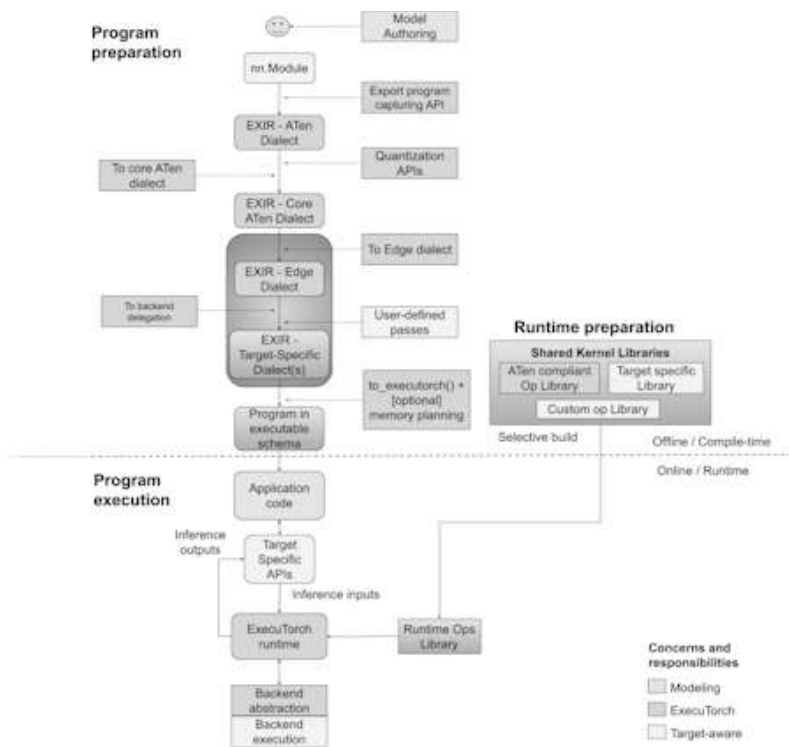
pour des milliards d'utilisateurs.

Gagner du temps

Les exemples traditionnels d'IA sur des

terminaux comprennent l'exécution d'algorithmes d'analyse d'images sur les smartphones pour l'édition et le traitement de photos. Mais récemment, grâce aux progrès réalisés dans le domaine du matériel et des modèles d'IA, notamment les agents locaux alimentés par des LLM et les applications d'IA dans les lunettes connectées et les mobiles, le nombre de nouveaux cas d'usage a augmenté rapidement », a ajouté l'équipe PyTorch. Cependant, lors du déploiement de ces modèles dans des environnements sur des systèmes embarqués et des smartphones, une phase de conversion et de format est nécessaire.

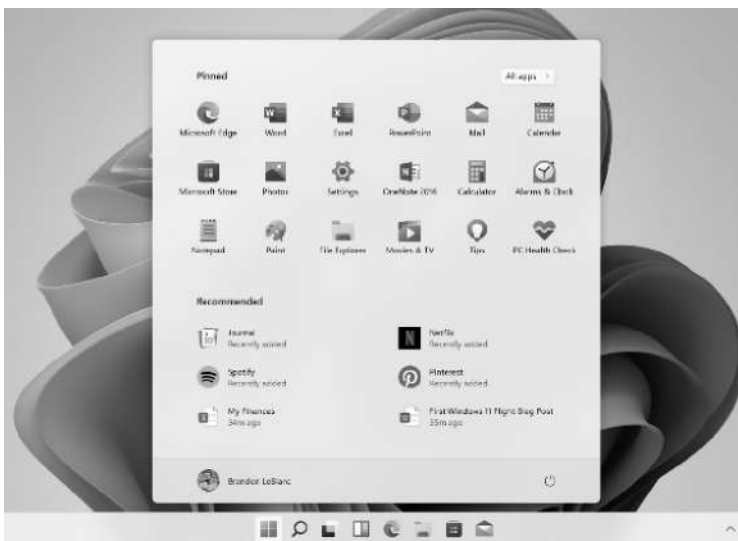
Cette étape prend beaucoup de temps aux ingénieurs en apprentissage machine et constituent souvent des goulots d'étranglement dans le processus de déploiement en production en raison, par exemple, de problèmes d'incompatibilités et de perte d'informations de débogage pendant la conversion. Grâce à ExecuTorch, les développeurs vont pouvoir créer ces applications d'IA à l'aide d'outils PyTorch familiers, optimisés pour les appareils périphériques, sans avoir besoin de conversions. La version bêta d'ExecuTorch a été annoncée il y a un an. Le code ExecuTorch est disponible sur GitHub.



En prévention, Microsoft bloque les aperçus de fichiers téléchargés

Pour protéger les utilisateurs contre une faille de sécurité, Microsoft désactive dans l'explorateur Windows l'aperçu automatique des fichiers téléchargés depuis Internet. Avec l'augmentation des cyberattaques ciblant les utilisateurs Windows, Microsoft renforce la sécurité de son système d'exploitation pour protéger les identifiants et données sensibles. Une mise à jour vise spécifiquement les fichiers téléchargés depuis Internet, qui peuvent constituer une porte d'entrée pour le vol de données. A la suite d'une faille, Microsoft a décidé de désactiver automatiquement l'aperçu dans l'explorateur de fichiers pour les documents téléchargés depuis Internet. Selon une note de support repérée par Bleeping Computer, cette mesure vise à corriger une

vulnérabilité susceptible de divulguer des identifiants sensibles. "Ce changement est conçu pour améliorer la sécurité en empêchant une vulnérabilité qui pourrait divulguer des hachages NTLM lorsque les utilisateurs prévisualisent des fichiers potentiellement dangereux." déclare Microsoft. En pratique, cette menace peut survenir lorsqu'un utilisateur affiche l'aperçu d'un fichier contenant des balises HTML pointant vers des chemins externes. Ces éléments peuvent être exploités pour récupérer des informations d'authentification. Cette vulnérabilité est particulièrement préoccupante car elle ne nécessite aucune interaction de l'utilisateur au-delà de la simple sélection du fichier à prévisualiser. Elle élimine ainsi le besoin de tromper la cible pour qu'elle ouvre ou



exécute réellement le fichier sur son système déclare nos confrères.

Windows Defender prend la main sur les fichiers issus d'Internet

Les fichiers téléchargés portent

une "marque d'origine" (Mark of the Web) indiquant qu'ils proviennent d'Internet, ce qui déclenche une vigilance accrue de la part de Windows Defender. Ainsi, après la mise à jour de sécurité d'octobre 2025, toute tentative d'aperçu d'un fichier téléchargé affichera désormais le message suivant : « Le fichier que vous tentez de prévisualiser pourrait endommager votre ordinateur. Si vous faites confiance à sa source, ouvrez-le directement pour en consulter le contenu. » Pour rétablir manuellement l'aperçu, il faudra déverrouiller chaque fichier individuellement en effectuant un clic droit sur le fichier, puis en sélectionnant Propriétés et enfin Débloquer. Attention toutefois, le déblocage de l'aperçu des fichiers peut ne pas être appliqué immédiatement.

BYD : la croissance folle du concurrent chinois de Tesla ralentit

Le leader chinois de l'automobile électrique BYD fait face à un ralentissement inédit. La faute à la concurrence ? On a eu tendance ces derniers temps à voir BYD comme l'acteur ascendant irrésistible, face au leader historique Tesla qui ne pouvait faire face à cette concurrence venue de Chine. Il faut dire que l'on a récemment vu un véritable croisement des lignes commencer à s'opérer entre les deux. Et puis, il y a une semaine, Tesla annonçait un bénéfice en net recul. Sauf que, BYD n'est

pas exempté non plus de ce problème !

BYD connaît son premier vrai recul depuis le début de la décennie

La fin d'un âge d'or pour BYD ? C'est la question que l'on peut se poser en observant les derniers résultats du constructeur automobile, qui a enregistré une baisse de -3% de son chiffre d'affaires durant le troisième trimestre 2025, à 195 milliards de yuans (23,69 milliards d'euros). Un recul inédit depuis 2020 !



Les bénéfices ont eux aussi pâti encore, puisque le résultat net s'effondre sur cette période, de -32,6%, et s'établissent à 7,82 milliards de yuans (950 millions d'euros).

Des investissements trop importants et un marché chinois très durs à la base de ce ralentissement

Qu'arrive-t-il donc à l'enfant chéri de l'industrie au-

tomobile électrique chinoise ? Eh bien, justement, c'est la Chine qui fait mal à la marque, BYD devant faire face à une concurrence toujours plus acharnée du côté de son marché local. Car la guerre des prix qui se mène dans l'empire du Milieu, si elle permet au consommateur chinois de bénéficier de prix incroyablement attractifs pour les véhicules électriques, réduit mécaniquement les bénéfices des constructeurs, qui doivent chercher à faire baisser le plus possible leurs tarifs.

Une guerre des prix qui fait d'autant plus mal à BYD que le fabricant a, dans le même temps, multiplié avec une frénésie inédite les investissements, que ce soit dans la recherche & développement, dans l'ouverture de plusieurs nouvelles usines à travers le monde (Thaïlande, Brésil, Turquie, Hongrie...) ou bien même avec l'acquisition d'une flotte de huit navires rouliers, qui devrait être complète en 2026. Va-t-il falloir être plus raisonnable à l'avenir pour l'entreprise de Shenzhen ?

Oubliée, l'Audi S4 B7 est pourtant la dernière dotée d'un savoureux V8 atmo !

Gabarit contenu, gros V8 de 344 ch, boîte manuelle, performances énormes, cette Audi sportive cumule les atouts. Evidemment, son budget de maintenance est élevé, mais son prix très abordable laisse de la marge. Dès 9 000 €. Oubliée, l'Audi S4 B7 est pourtant la dernière dotée d'un savoureux V8 atmo !

Les collectionnables sont des autos revêtant un intérêt particulier, donc méritant d'être préservées. Pas forcément anciennes, elles existent pourtant en quantité définie, soit parce que le constructeur en a décidé ainsi, soit parce que leur production est arrêtée. Ensuite, elles profitent de particularités qui les rendent spécialement désirables : une motorisation, un châssis, un design, ou un concept. Enfin, elles sont susceptibles de voir leur cote augmenter. Un argument supplémentaire pour les collectionner avant tout le monde !

Les gros moteurs dans des voitures compactes, c'est toujours sympa. C'est exactement ce dont profite la discrète Audi S4 B7, la dernière familiale sportive d'Ingolstadt à s'équiper d'un gros V8 atmosphérique. Et d'une boîte manuelle ! Après elle, il n'y aura plus que des blocs suralimentés, moins sympas. Par ailleurs, cette S4 sera aussi l'ultime à se décliner en cabriolet, variante qui sera par la suite réservée à la S5. En somme, il s'agit d'une auto rare qui, de surcroît, profite de la fameuse finition Audi. Moins radicale que la RS4, elle n'est pas tellement moins rapide en usage courant et se révèle autrement abordable. Raison de plus pour mettre de côté ce symbole de l'excellence du milieu des années 2000.

Certes réussie et bien vendue, l'Audi A4 B6 a eu une carrière bien courte : quatre ans. En effet, dès 2004, elle est remplacée par l'A4 B7, sauf que celle-ci n'en est qu'une évolution profonde. Elle se distingue par son museau arborant la grande calandre « Single Frame » typique d'Audi, et sa poupe aux feux horizontaux. Dans l'habitacle, on ne relève que quelques retouches sur le tableau de bord, alors que les trains roulants (double triangulation



avant, essieu multibras arrière) bénéficient d'améliorations à la marge, tout comme l'ESP par exemple. Son arrivée tient donc presque du non-événement, ce qui explique qu'elle soit un peu oubliée aujourd'hui. Pourtant, cette A4 affiche une qualité de fabrication encore améliorée (c'est dire), et a droit à une variante sportive S4, dès la fin 2004. Comme sa devancière, celle-ci bénéficie d'un gros V8 4,2 l, comptant 32 soupapes actionnées par quatre arbres à cames. Le tout produit 344 ch, comme dans la S4 B6: on ne s'est pas foulé à Ingolstadt. Disponible en berline et en break Avant, la S4 s'abaisse 20 mm face aux autres A4, et s'assoit sur une suspension durcie alliée à des jantes de 18 pouces. Toujours mieux pour auto capable de 250 km/h et de 5,6 s sur le 0 à 100 km/h, malgré le poids

considérable de 1 660 kg. Des chronos de bonne sportive !

Chose déjà rare à l'époque, le V8 s'allie par défaut à une boîte manuelle, comptant six rapports, tout comme l'automatique ZF disponible en option. Naturellement, la transmission intégrale permanente Quattro est de la partie. Une belle fiche technique qui entraîne un prix costaud : 60 140 €, soit 82 000 € actuels... Mais l'amortissement piloté se réserve à la RS4, plus radicale.

L'équipement est riche, incluant les projecteurs bixéons, le régulateur de vitesse, la sellerie cuir à réglages électriques, la hifi et la clim auto bizona notamment. Comme la B6, la S4 B7 se décline en cabriolet, et ce, dès 2006.

Lablation du toit entraîne un surpoids conséquent (1 855 kg désormais) car il a

fallu renforcer la coque. Toutefois, les performances ne s'en ressentent pas trop, le 0 à 100 km/h étant désormais effectué en 5,9 s. N'empêche qu'un cabriolet V8 à boîte manuelle et transmission intégrale, ce n'est pas courant ! La S4 B7 terminera sa carrière en 2008, sans modifications majeures.

Combien ça coûte ?

En excellent état, l'Audi S4 B7 se dégotte dès 9 000 €, si on accepte un très gros kilométrage, aux alentours de 250 000 km. Pour tomber sous les 200 000 km, il faut compter 12 000 €, 16 000 € à près de 150 000 km, voire 18 000 € pour rester aux alentours de 100 000 km. Les cabriolets coûtent 3 000 € supplémentaires au bas mot.

Le partenaire chinois de Renault veut s'attaquer au Royaume-Uni... et à Renault ?

Le partenaire "thermique et hybride" de Renault au niveau mondial a décidé qu'il pourrait désormais se lancer dans l'aventure en région Europe sous son propre nom. Geely n'exclut pas, en effet, de se lancer au Royaume-Uni et évoque même un objectif à près de 100 000 voitures par an. Un sacré défi compte tenu de l'attentisme actuel en Europe, et de la rude concurrence qui s'est installée chez les électriques. Chaque année, de nouvelles marques chinoises débarquent en Europe comme si elles essayaient de fuir un marché domestique devenu insoutenable et beaucoup trop saturé. Encore cette année, il a fallu s'habituer à de nouveaux noms : Denza (branche de BYD) ou encore Jaecoo et Omoda, du groupe Chery. Mais celle qui prévoit désormais de se lancer est probablement bien plus importante. Et surtout, elle pourrait entrer directement en concurrence avec un de ses partenaires au niveau mondial, qui n'est autre que Renault.

On n'arrête plus Geely

Le géant chinois a multiplié les alliances et les partenariats temporaires ces dernières années avec des constructeurs occidentaux. Volvo, Mercedes Group et plus récemment Renault (dans la co-entreprise Horse), Geely a ses entrées grâce à des échanges de bons procédés qui profitent, sur le papier, à tout le monde : Geely offre sa force de frappe en matière de véhicules électriques, notamment en Chine, quand les partenaires troquent certaines compétences et de la place sur l'échiquier automobile mondial. Justement, Geely n'exclut plus de se lancer au Royaume-Uni où les constructeurs chinois échappent aux fameux droits de douane sur-élevés, mis en place par l'Europe à la suite des enquêtes sur les subventions chinoises. Une porte d'entrée vers le Vieux Continent que l'Europe souhaite d'ailleurs scruter de près pour éviter que les Chinois ne se servent de la



Grande-Bretagne pour ensuite expédier à moindre coût vers l'Europe.

"Actuellement, le marché britannique est plus ouvert et plus accueillant envers les marques chinoises", confirme d'ailleurs Michael Yang à nos confrères du Financial Times, qui révèlent une partie des plans de Geely.

Geely face à Renault ?

Le fait est que Geely vise carrément 5 % de parts de marché au Royaume-Uni en lançant 10 modèles électriques ou hybrides et en écoulant 100 000 voitures par an. La marque asiatique n'exclut pas non plus de produire directement sur place. Geely se verrait bien rivaliser avec Tesla et BYD. Premier

modèle à voir le jour outre-Manche : un SUV de 4,61 mètres de long, l'EX5, qui ressemble tout de même fortement à bon nombre d'autres productions chinoises. Il faudra donc que Geely se démarque autrement, et notamment par les prix. Rappelons quand même que Geely avait déjà annoncé l'EX5 l'an dernier pour l'Europe. Les plans ont peut-être changé depuis. Des ambitions en tout cas assez folles sur le papier dans un temps si court, mais ce n'est pas nouveau venant d'une marque chinoise. Lesquelles ont souvent tendance à surestimer un peu le potentiel de croissance du marché européen.

Il s'avère aussi qu'une telle vague de nouveautés électriques d'un grand groupe ne sera pas pour arranger les affaires de Renault ou encore de Volvo, deux partenaires de Geely, qui vendent déjà des voitures électriques sur place. L'Angleterre serait en tout cas une terre assez naturelle d'accueil pour Geely qui est déjà placé à l'actionnariat de Lotus et Aston Martin.

Mots fléchés

RENONCERA CUPIDITÉ		GRATTAIT HARICOTS		APPAREIL PARESSEUX		BOLLARDS POIDS		COUCOU		EPARPILLA TRAVAUX DE COUTURE		CROCHET
EAU CROUPIE GAVROCHE								FAIS DU TORT PRENAIS LA TÊTE				
				INVOLÉES TENTERA								
LUBRIFIES A LUI, AUVERGNE								AMÉRINDIEN POUVOIR DE DISCERNEMENT				
					TERRE BRÛLÉE BIÈRE EN NOMBRE							BRASSEURS
DEVIN RIMEUR		GRANDE ÉCOLE CARABINIERS			DIVINEMENT BELLE	ÉTENDUE						
											RÉVOLUTION	
REMARQUE JOINT			SERVICE NON RENDU ONCLE BIEN CASÉ			NOTE VOIES				ARGENT		
				BEC ET ONGLE ARGILE								
DÉSIR FREUDIEN MAJEURE ET MINEURE					NOIR ÂTRE APPRIS					ACADÉMIE PART		
								DERNIER TOUR				
BONNE CARTE		PARCOURUES						FAIS UN EFFORT				

PÉTROLE

Le baril de Brent à 64,61 dollars

Les cours du pétrole étaient stables lundi, au lendemain de l'annonce de l'Opep+ d'une dernière augmentation de ses quotas en décembre avant une pause des hausses de production au premier trimestre 2026. Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 0,25% à 64,61 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, cédait 0,31% à 60,79 dollars. Huit membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) ont augmenté de "137.000 barils par jour" leurs quotas pour le mois de décembre, a déclaré le groupe dans un communiqué après une réunion dimanche. Le groupe a par ailleurs déclaré "suspendre les augmentations de production", qui avaient lieu chaque mois depuis avril, au premier trimestre 2026.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 4 novembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



MONNAIES

Le dollar progresse légèrement face aux principales devises

Le dollar progresse modestement lundi, les investisseurs ayant réduit leurs anticipations de nouvelles baisses de taux de la Réserve fédérale (Fed), tandis que les avis divergent sur le verdict de la Banque d'Angleterre jeudi. La banque centrale américaine avait procédé mercredi dernier à une coupe de 0,25 point de pourcentage de ses taux d'intérêt, les ramenant dans une fourchette comprise entre 3,75% et 4%. Mais la récente dynamique haussière du dollar a été renforcée par les commentaires du président de la Fed, Jerome Powell, qui a prévenu qu'une détente supplémentaire était "loin" d'être acquise à la réunion suivante de décembre, notent des analystes. Vers midi, le billet vert se renforçait de 0,17% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,1517 dollar, et avançait de 0,14% face à la livre, à 1,3133 dollar. L'euro évoluait en outre proche de ses niveaux de vendredi, lorsqu'il a touché un plus haut face à la livre depuis mai 2023. La Banque centrale européenne (BCE) a sans surprise laissé ses taux inchangés jeudi dernier.

Publicité

AHMED ATTAf, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AE

«Les fondamentaux de la question sahraouie sont préservés dans la résolution du Conseil de sécurité»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a souligné que les fondamentaux de la question du Sahara occidental sont préservés dans la résolution 2997 du Conseil de sécurité de l'ONU, précisant que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui "a été découpé par rapport au plan d'autonomie et il doit s'exercer conformément à la légalité internationale et à la charte des Nations unies". Dans un entretien accordé dimanche soir à la chaîne internationale AL24 NEWS, M. Attaf a tenu à préciser que dans la résolution finale du Conseil de sécurité de l'ONU relative à la question du Sahara occidental, "les fondamentaux de la question sahraouie sont préservés...". Il a expliqué dans ce sens que "le droit à l'autodétermination (du peuple sahraoui) a été découpé par rapport au plan d'autonomie et il doit



s'exercer conformément à la légalité internationale et à la charte des Nations unies". Et de souligner que "le principe que le Maroc a tenté désespérément d'inscrire, celui de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, a été enlevé et expurgé des deux références qui ont été faites à ce principe dans le dispositif du projet de résolution. Cette référence est restée dans le préambule avec moins de force juridique". Donc, a-t-il soutenu, "sur le plan du dispositif de la résolution, il n'y a absolument aucune référence ni à l'Etat marocain ni à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental", et "le plan d'autonomie n'est plus le cadre exclusif de règlement de la question sahraouie". "La résolution a ouvert le champ à d'autres idées et à d'autres alternatives", a-t-il encore dit à ce propos. Revenant à la non-participation de l'Algérie au vote vendredi sur la résolution du Conseil de sécurité, M. Attaf a affirmé que "l'Algérie était à deux doigts de voter pour la résolution". Mais, a-t-il expliqué, il y avait "cette petite disposition relative à la +souveraineté marocaine+ au niveau du préambule. Nous avons demandé, la veille du vote, à ce que cette disposition soit enlevée et on voterait pour le texte, mais elle n'a pas été enlevée". "Techniquement, c'est ce qui a motivé le fait que l'Algérie n'ait pas participé au vote", a-t-il tenu à préciser, faisant savoir que cette référence a été enlevée au niveau du dispositif du texte. M. Attaf a, en outre, souligné que "l'Algérie accorde beaucoup d'importance au fait que tout ce processus conduit par les Nations unies en matière de parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental soit strictement conforme à la résolution des Nations unies". Dans ce contexte, le ministre a rappelé qu'"il existe 17 territoires non-autonomes à l'ordre du jour des Nations unies. Tous ces 17 territoires sont éligibles et sans contestation aucune à l'exercice du droit à l'autodétermination". "Pourquoi devrait-il y avoir un exceptionnalisme sahraoui", s'est-il interrogé avant de préciser

que "le droit à l'autodétermination est un pilier de la charte des Nations unies et c'est aussi un pilier de la diplomatie algérienne", rappelant que "c'est la question algérienne aux Nations unies qui a été à l'origine de la résolution 1514 qui organise tout le dispositif de l'exercice du droit à l'autodétermination". Interrogé par ailleurs sur l'adoption par le Parlement français d'une résolution visant à dénoncer l'accord de 1968, M. Attaf a affirmé qu'il s'agit d'une affaire "franco-française" entre "Assemblée nationale et le gouvernement français". "C'est une affaire intérieure qui ne nous concerne pas pour le moment", a-t-il insisté. Et de poursuivre dans ce sens que cette affaire "pourrait nous concerner si ça devient une affaire de gouvernement à gouvernement parce que l'accord de 1968 est un accord intergouvernemental, un accord international", précisant que le gouvernement français "n'a rien dit à l'Algérie sur ce sujet". Donc, a-t-il poursuivi, "sur le fond, nous ne réagissons pas (...) au plan gouvernemental, nous n'avons rien vu venir, et nous espérons ne rien voir venir". S'agissant des relations entre l'Algérie et l'Afrique, M. Attaf a affirmé que "l'Algérie n'a jamais manqué à ses devoirs envers le continent". "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a une fibre africaine marquée. Il est porté vers le continent et il l'a prouvé aussi à travers des initiatives majeures qui ont eu un impact sur le déploiement diplomatique de l'Algérie en Afrique", a-t-il soutenu. Et, a-t-il encore dit, "nos partenaires ressentent qu'il y a à la tête de l'Algérie un président qui a cette fibre africaine". Le président de la République "est un homme de chantier politique et de chantier diplomatique, et il veut que ce sentiment de l'Algérie pour l'Afrique soit bâti sur des réalisations et il l'a démontré à travers les manifestations que nous avons organisées récemment", notamment l'IATF (Foire commerciale intra-africaine), "qui a été un grand succès pour l'Afrique et pour notre pays", a conclu M. Attaf.

anep

المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication, diffusion et de Publiparc

-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Les Editions ANEP Présentes

Avec Plus de 800 TITRES

L'ESPRIT DE NOVEMBRE À TRAVERS NOS PAGES

Palais des Expositions - Pias Maritimes Pavillon C

Anep Groupe